



## Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/47/916/Add.1 29 juin 1993 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session Point 145 de l'ordre du jour

## FINANCEMENT DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE

## Rapport du Secrétaire général

## Additif

## TABLE DES MATIERES

		<u>Paragraphes</u>	Page
I.	INTRODUCTION	1 - 13	3
II.	PLAN D'OPERATIONS POUR L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE (ONUSOM II)	14 - 23	5
	A. Hypothèses de base	14 - 15	5
	B. Mandat	16	5
	C. Plan d'opérations	17 - 23	6
III.	ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES	24	7
IV.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	25 — 26	7
V.	ETAT DU REMBOURSEMENT DES DEPENSES RELATIVES AUX CONTINGENTS	27	8
VI.	RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI 1992 AU 30 AVRIL 1993	28	9
VII.	PREVISIONS DE DEPENSES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE (ONUSOM II) POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI AU 31 OCTOBRE 1993	29 - 30	9
VIII.	PREVISIONS DE DEPENSES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE (ONUSOM II) POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994	31 - 33	9

## TABLE DES MATIERES (<u>suite</u>)

		<u>Paragraphes</u>	Page
IX.	ADMINISTRATION FINANCIERE	34	10
х.	OBSERVATIONS	35	10
XI.	MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-SEPTIEME SESSION	36	10
	Annexes		
I.	RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE AI DU 1ER MAI 1992 AU 30 AVRIL 1993 — ETAT RECAPITULATI		12
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LE RAPPORT L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER AU 30 AVRIL 1993	MAI 1992	17
III.	PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1EF 31 OCTOBRE 1993		21
IV.	PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1EF 31 OCTOBRE 1993 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES		26
	A. Paramètres budgétaires		26
	B. Ressources nécessaires		27
V.	PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1EF AU 31 OCTOBRE 1994		61
VI.	PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1EF AU 31 OCTOBRE 1994 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES		66
VII.	TABLEAU D'EFFECTIFS PROPOSE POUR LE PERSONNEL CIVIL		78
VIII.	DEPENSES DE PERSONNEL CIVIL ET DEPENSES CONNEXES A	PREVOIR	85
IX.	DOTATION EN VEHICULES		87
х.	RECAPITULATION DES BESOINS EN VEHICULES		88
XI.	RECAPITUALTION DES BESOINS EN HELICOPTERES		89
XII.	RECAPITULATION DES BESOINS EN AVIONS		90
XIII.	RECAPITULATION DES BESOINS EN MATERIEL DE TRANSMISSI	CONS	91
<u>Carte</u>			93

#### I. INTRODUCTION

- 1. Dans sa résolution 751 (1992) du 24 avril 1992, le Conseil de sécurité a décidé de créer l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM), relevant du Conseil lui-même. En vertu des accords conclus à Mogadishu, l'ONU devait déployer des observateurs des Nations Unies pour surveiller le cessez-le-feu ainsi que du personnel de sécurité des Nations Unies pour protéger les agents de l'ONU et leur permettre de continuer d'apporter une aide humanitaire et d'autres secours à la population de Mogadishu et des environs.
- 2. Les opérations de l'ONUSOM ont commencé le ler mai 1992 et à fin juillet 1992, l'effectif complet des observateurs non armés était en place à Mogadishu. Le mandat de l'ONUSOM a été élargi par les résolutions 767 (1992) et 775 (1992) du Conseil de sécurité, en date des 27 juillet et 28 août 1992, respectivement, de manière à mettre en place quatre quartiers généraux de zone en Somalie et à déployer quelque 3 500 militaires de plus. Dans une lettre séparée¹, le Conseil a également approuvé le plan du Secrétaire général consistant à déployer trois unités logistiques avec un effectif total de 719 hommes pour faciliter le renforcement des opérations de l'ONUSOM. En conséquence, l'effectif total de l'ONUSOM devait être de 4 219 hommes, tous grades confondus, y compris l'unité de 500 hommes dont le déploiement à Mogadishu avait été autorisé et 719 hommes pour les unités logistiques. Après des retards et des difficultés considérables, une unité d'environ 500 agents de sécurité fournie par le Gouvernement pakistanais est arrivée à Mogadishu en septembre 1992.
- 3. Dans une lettre au Conseil de sécurité datée du 24 novembre 1992², le Secrétaire général a informé le Conseil de la détérioration de la situation en Somalie, en se référant en particulier aux facteurs qui empêchaient l'ONUSOM de s'acquitter de son mandat. Le Secrétaire général a déclaré qu'il n'excluait pas qu'il puisse devenir nécessaire de revoir les fondements et principes de base de l'action des Nations Unies en Somalie. Il a évoqué l'absence de gouvernement en Somalie, l'impossibilité d'obtenir la coopération des diverses factions, les actes d'extorsion, de chantage et de banditisme dont les organismes de secours internationaux sont l'objet, ainsi que les multiples actes de violence dirigés contre le personnel et le matériel de l'ONU et d'autres organismes de secours.
- 4. Le 25 novembre 1992, au cours de consultations officieuses, les membres du Conseil ont eu un échange de vues au sujet de la lettre du Secrétaire général et ont été d'avis que la situation en Somalie était intolérable. Ils ont demandé au Secrétaire général de présenter des recommandations précises quant à la manière dont l'Organisation des Nations Unies pourrait remédier à la situation.
- 5. Comme suite à cette demande, le Secrétaire général a soumis au Conseil de sécurité une nouvelle lettre datée du 29 novembre 1992³, dans laquelle il exposait, pour que le Conseil les examine, cinq options visant à créer des conditions permettant d'assurer sans interruption l'acheminement de secours aux Somalis qui mouraient de faim.
- 6. Comme suite à cette lettre, le Conseil de sécurité a adopté, le 3 décembre 1992, la résolution 794 (1992) par laquelle, agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, il a autorisé le Secrétaire général et les Etats Membres à employer tous les moyens nécessaires pour instaurer des

conditions de sécurité pour les opérations de secours humanitaire en Somalie. Comme suite à cette résolution, des dispositions ont été prises pour déployer la Force d'intervention unifiée (FIU). Les Etats-Unis d'Amérique étaient disposés à se charger de l'organisation et du commandement de l'opération, à laquelle un certain nombre d'autres Etats Membres participeraient. En même temps, il a été décidé que l'ONUSOM ne serait pas intégralement déployée et que l'on procéderait en fonction de l'évaluation, par le Secrétaire général, de la situation sur le terrain.

- 7. Le Secrétaire général, dans son rapport au Conseil de sécurité daté du 26 janvier 1993 sur l'instauration de conditions de sécurité en Somalie, a indiqué que les préparatifs du transfert des opérations de la FIU à ONUSOM II étaient l'une des préoccupations majeures de l'ONUSOM. A cette fin, le Secrétaire général avait organisé une série de réunions avec tous les gouvernements fournissant des contingents à la FIU et à l'ONUSOM afin de procéder à des échanges de vues sur les opérations en cours de la Force et de planifier le passage à la seconde phase de l'opération, c'est-à-dire ONUSOM II.
- 8. Dans un rapport ultérieur daté du 3 mars 1993<sup>5</sup>, le Secrétaire général a soumis au Conseil de sécurité un plan permettant d'assurer qu'ONUSOM II serait en mesure de s'acquitter de son mandat dès le retrait de la FIU.
- 9. Par sa résolution 814 (1993) du 26 mars 1993, le Conseil a approuvé le rapport du Secrétaire général<sup>5</sup> et a décidé d'augmenter l'effectif des forces de l'ONUSOM et de fixer au 31 octobre 1993 la date d'expiration du mandat qu'il avait confié à cette dernière en vertu du chapitre VII de la Charte. L'opération élargie aurait pour objet d'accomplir, grâce au désarmement et à la réconciliation, la tâche entreprise par la FIU. Le passage de la FIU à ONUSOM II devait se faire progressivement; il était difficile alors de déterminer à quel moment le transfert serait achevé, mais la date officielle de passation du commandement de la FIU à ONUSOM II a été fixée à des fins budgétaires et administratives au 1er mai 1993.
- 10. On se souviendra que l'Assemblée générale, par sa résolution 47/41 du ler décembre 1992, a ouvert un crédit d'un montant brut total de 109 652 000 dollars (montant net : 107 912 000 dollars) pour l'ONUSOM pour la période allant du ler mai 1992 au 30 avril 1993 et a ouvert un compte spécial pour l'ONUSOM. Il y a lieu de rappeler en outre que dans le rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale daté du 31 mars 1993 relatif au financement de la phase initiale de l'augmentation des effectifs de l'ONUSOM et de l'élargissement de son mandat<sup>6</sup>, les prévisions de dépenses pour la période allant du ler mai au 30 juin 1993 représentaient un montant brut de 397 millions de dollars (montant net : 396 millions de dollars).
- 11. Après avoir examiné le rapport du Secrétaire général, l'Assemblée générale a adopté la résolution 47/41 B par laquelle elle a décidé, à titre de mesure exceptionnelle, en attendant la présentation de prévisions budgétaires détaillées concernant ONUSOM II et du rapport sur l'exécution du budget de l'ONUSOM, d'ouvrir un crédit de 300 millions de dollars pour le fonctionnement d'ONUSOM II pendant la période allant du 1er mai au 30 juin 1993. Cette ouverture de crédit tenait compte du solde inutilisé des crédits ouverts pour l'ONUSOM qui resterait disponible au compte spécial de l'ONUSOM. On a

entre-temps déterminé que ce solde représentait un montant brut de 66 201 100 dollars (montant net : 64 981 100 dollars).

- 12. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a en outre prié le Secrétaire général, entre autres choses, de lui présenter le plus tôt possible des prévisions de dépenses détaillées pour ONUSOM II pour toute la période du mandat, c'est-à-dire jusqu'au 31 octobre 1993.
- 13. Le présent rapport est soumis à l'Assemblée générale comme suite à cette demande. On y trouvera également des prévisions de dépenses pour ONUSOM II pour la période allant du ler novembre 1993 au 31 octobre 1994.
  - II. PLAN D'OPERATIONS POUR 1'OPERATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE (ONUSOM II)

## A. <u>Hypothèses de base</u>

- 14. Le nouveau mandat prévoit le déploiement d'un élément militaire dont l'effectif global est de 28 000 hommes, tous grades confondus, dont 8 000 au titre de l'appui logistique. Le gros de l'élément logistique provient de la FIU et fait partie intégrante d'ONUSOM II. Une grande partie des forces envoyées par les pays qui ont fourni des contingents à la FIU sont restées en Somalie pour prêter assistance à ONUSOM II, sous le contrôle opérationnel du commandant de la Force de cette dernière. Le nouveau mandat ne prévoit pas la présence d'observateurs militaires.
- 15. On estime que l'élément civil ne dépassera pas 2 800 personnes, recrutées sur le plan international et sur le plan local.

#### B. <u>Mandat</u>

- 16. Le mandat d'ONUSOM II est le suivant :
- a) S'assurer que toutes les factions continuent de respecter la cessation des hostilités et les autres accords auxquels elles ont souscrit, en particulier les accords d'Addis-Abeba de janvier 1993<sup>7</sup>;
- b) Empêcher toute reprise de la violence et, au besoin, prendre les mesures appropriées à l'encontre de toute faction qui viole la cessation des hostilités ou menace de le faire;
- c) Assurer le contrôle des armes lourdes des factions organisées qui auront été mises sous contrôle international, en attendant qu'elles soient détruites ou transférées par la suite à une armée nationale nouvellement constituée;
- d) Saisir les armes légères de tous les éléments armés non autorisés et aider à en assurer l'enregistrement et la mise en sûreté;
- e) Rétablir ou maintenir dans tous les ports et aéroports et sur toutes les voies de communication la sécurité nécessaire pour l'acheminement de l'aide humanitaire;

- f) Protéger selon qu'il conviendra le personnel, les installations et le matériel de l'ONU et des autres organismes des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des organisations non gouvernementales (ONG) et prendre les mesures coercitives qui pourraient s'imposer pour neutraliser les éléments armés qui attaquent ou menacent d'attaquer les installations ou le personnel desdits organismes, en attendant la création d'une nouvelle force de police somalie capable de se charger de cette tâche;
- g) Poursuivre le programme de déminage dans les régions les plus touchées;
  - h) Aider à rapatrier les réfugiés et les personnes déplacées en Somalie.

#### C. Plan d'opérations

- 17. Les opérations militaires de l'ONUSOM doivent se dérouler en quatre phases :
  - Phase I Transition de la FIU à ONUSOM II;
  - Phase II Consolidation et développement de la sécurité;
  - Phase III Transfert aux institutions civiles;
  - Phase IV Redéploiement.
- 18. Dans la phase I, les opérations militaires ont essentiellement pour objet la transmission de la direction des opérations de la FIU à ONUSOM II. L'appui militaire aux opérations de secours humanitaire et au désarmement des factions se poursuivra tout au long de la transition.
- 19. Les opérations militaires de la phase II doivent être conçues de manière à consolider le contrôle opérationnel de l'Organisation des Nations Unies sur tous les éléments assignés et l'activité désignée. Toutes les forces militaires participeraient à la poursuite de l'action visant à faciliter l'acheminement des secours et à participer à l'application des accords d'Addis-Abeba. Les opérations doivent s'étendre au nord de la Somalie, à partir de Hargeisa et Garoe. Les forces militaires d'ONUSOM II appuieront toutes nouvelles initiatives humanitaires lancées dans cette région, notamment les projets de déminage dans les zones les plus touchées. La phase II se terminera lorsque ONUSOM II sera déployée et opérera effectivement dans toute la Somalie et les régions frontalières.
- 20. Au cours de la phase III, d'importants efforts seront faits pour réduire l'activité militaire et aider les autorités civiles à exercer une plus grande responsabilité en fonction de leur aptitude à le faire. Les représentants de l'ONU encourageront et appuieront les initiatives de reconstruction et de réconciliation nationales prises sous les auspices des dirigeants somalis. La présence militaire pourra être réduite progressivement dans les régions les plus stables et le rythme des opérations militaires ralenti en fonction de la situation. La phase III prendra fin dès lors qu'une force de police nationale somalie sera opérationnelle et que l'ONU n'aura plus à mener d'opérations militaires de grande envergure.

- 21. Au stade approprié, le Secrétaire général recommandera au Conseil de redéployer ou de réduire les forces, ce qui représentera la phase IV du plan d'opérations.
- 22. Pour permettre à l'élément militaire d'ONUSOM II de mener sa tâche à bien, la Force comprendra :
- a) <u>Un quartier général</u>, avec un effectif maximum de 318 officiers, sous-officiers et soldats;
- b)  $\underline{\text{Cinq brigades}}$ , avec un effectif maximum de 19 682 hommes, tous grades confondus;
- c) <u>Des unités de soutien logistique</u>, avec un effectif total maximum de 8 000 hommes, tous grades confondus.
- 23. Le commandant d'ONUSOM II sera un général de corps d'armée et le commandant en second un général de division; le chef d'état-major sera un général de brigade. Chaque brigade aura à sa tête un général de brigade, secondé par un colonel.

#### III. ETAT DES CONTRIBUTIONS DUES

24. On trouvera au tableau ci-après la récapitulation des contributions acquittées et non acquittées au 15 juin 1993, après prise en considération des sommes portées au crédit des Etats Membres. Il ressort de ce tableau que le total des contributions non encore acquittées par les Etats Membres s'élève à 307 445 648 dollars, soit 51 711 057 dollars pour l'ONUSOM et 255 734 591 dollars pour ONUSOM II.

## Etat des contributions au 15 juin 1993 (depuis la création de l'ONUSOM)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

in 1993
52 000
10 702
41 298
95 650
45 648
4

#### IV. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

25. Au paragraphe 12 de sa résolution 47/41 B, l'Assemblée générale a demandé aux Etats Membres de fournir pour ONUSOM II des contributions volontaires, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Une contribution a été offerte à ONUSOM II par la

FIU en avril 1993, sous la forme de cartes dont la valeur est estimée à 6 millions de dollars.

26. Au paragraphe 13 de la même résolution, l'Assemblée a invité les Etats Membres à verser, conformément au paragraphe 15 de la résolution 814 (1993) du Conseil de sécurité, des contributions volontaires au fonds créé par la résolution 794 (1992) du Conseil. Dans sa résolution 814 (1993), le Conseil priait en outre le Secrétaire général de maintenir le fonds créé en application de sa résolution 794 (1992) afin de l'utiliser également pour recevoir des contributions destinées à maintenir les forces d'ONUSOM II après le départ de la FIU et pour créer une force de police somalie. Le Conseil a demandé aux Etats Membres de verser des contributions à ce fonds, en sus de leurs quotes-parts. A cette fin, le Secrétaire général a établi le Fonds d'affectation spéciale pour la Somalie, auquel des contributions représentant à ce jour un montant total d'environ 106 millions de dollars ont été versées par les Etats Membres ci-après:

	<u>En do</u>	llar	s des
	<u>Eta</u>	ts-U	<u>nis</u>
Antigua-et-Barbuda			500
Autriche	1	000	000
Brunéi Darussalam		100	000
Danemark	1	000	000
Finlande		677	295
Irlande		115	000
Islande		50	000
Japon	100	000	000
Malaisie		50	000
Norvège	1	000	000
Philippines		5	000
République de Corée	2	000	000
Singapour		25	000
Total	106	022	795

Les Etats Membres sont à nouveau invités à verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale.

#### V. ETAT DU REMBOURSEMENT DES DEPENSES RELATIVES AUX CONTINGENTS

27. Pendant la période allant de septembre 1992 au 30 avril 1993, des troupes ont été fournies à l'ONUSOM par les gouvernements de l'Australie, de la Belgique, du Canada, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et du Pakistan. Ces gouvernements ont été intégralement remboursés, conformément aux taux de remboursement standard en vigueur, pour la période achevée le 30 avril 1993. Les pays qui ont fourni des contingents à ONUSOM II (qui a pris effet le

ler mai 1993) n'ont pas été remboursés faute d'informations précises en provenance de la zone de la Mission.

- VI. RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI 1992 AU 30 AVRIL 1993
- 28. L'annexe I au présent rapport donne un résumé, par rubrique budgétaire, des prévisions de dépenses initiales de l'ONUSOM au titre de la résolution 47/41 de l'Assemblée générale pour la période allant du 1er mai 1992 au 30 avril 1993. Elle indique également les dépenses pour cette période (d'un montant brut de 43 450 900 dollars (montant net : 42 931 700 dollars) et montre un solde inutilisé d'un montant brut de 66 201 100 dollars (montant net : 64 981 100 dollars). On trouvera à l'annexe II des informations complémentaires, avec une description détaillée pour chaque rubrique budgétaire.
  - VII. PREVISIONS DE DEPENSES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE (ONUSOM II) POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI AU 31 OCTOBRE 1993
- 29. Les prévisions de dépenses au titre du maintien d'ONUSOM II pendant la période de six mois allant du 1er mai au 31 octobre 1993 s'élèvent à un montant brut de 615 934 000 dollars (montant net : 610 852 000 dollars). On trouvera à l'annexe III un résumé des prévisions de dépenses, et à l'annexe IV des informations complémentaires à ce sujet.
- 30. On se rappellera que, sur ce montant, l'Assemblée générale, par sa résolution 47/41 B, a ouvert un crédit de 300 millions de dollars pour la période allant du 1er mai au 30 juin en tenant compte du solde inutilisé des crédits ouverts pour l'ONUSOM et en attendant l'achèvement du présent rapport. Comme il est indiqué plus haut, au paragraphe 11, un montant total brut de 366 201 100 dollars (montant net : 364 981 100 dollars) est disponible pour ONUSOM II. Sur la base des prévisions de dépenses pour la totalité de la période de six mois allant du 1er mai au 31 octobre 1993, un montant additionnel brut de 249 732 900 dollars (montant net : 245 870 900 dollars) sera nécessaire pour ONUSOM II.
  - VIII. PREVISIONS DE DEPENSES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE (ONUSOM II) POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994
- 31. Le montant mensuel brut des dépenses d'ONUSOM II pour la période de 12 mois allant du ler novembre 1993 au 31 octobre 1994 est estimé à 82 700 000 dollars (montant net : 81 382 500 dollars). On trouvera à l'annexe V au présent rapport un résumé des prévisions de dépenses d'ONUSOM II pour la période allant du ler novembre 1993 au 31 octobre 1994 et des informations complémentaires à ce sujet dans l'annexe VI. Le tableau d'effectifs proposé est le même que celui prévu pour la période allant du ler mai au 31 octobre 1993 et figure à l'annexe VII.
- 32. L'actuel mandat de six mois d'ONUSOM II arrivera à expiration le 31 octobre 1993. Le Secrétaire général prie donc l'Assemblée générale d'ouvrir à sa quarante-septième session un crédit d'un montant approprié pour couvrir les

dépenses d'ONUSOM II pour la période postérieure au 31 octobre 1993 au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'Opération.

33. On a pu récemment constater, à la suite de décisions prises par le Conseil de sécurité, que des mandats étaient parfois prorogés ou élargis sans qu'il y ait eu d'autorisation financière de l'Assemblée générale. Pour assurer la continuité à cet égard jusqu'à la reprise de la session de l'Assemblée générale au cas où les besoins financiers, en cas de prorogations ou d'élargissement de mandats, outrepasseraient les dispositions de la résolution 46/187 de l'Assemblée relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, il est prudent de faire en sorte que des ouvertures de crédit ou autorisations d'engagements de dépenses appropriées soient approuvées à l'avance pour ONUSOM II, comme pour les autres opérations de maintien de la paix.

#### IX. ADMINISTRATION FINANCIERE

34. Au paragraphe 10 de son rapport sur le financement de la phase initiale de l'augmentation de l'effectif des forces d'ONUSOM II et de l'élargissement de son mandat<sup>6</sup>, le Secrétaire général a recommandé que le Compte spécial qui avait été créé pour l'ONUSOM en application de la résolution 47/41 de l'Assemblée générale continue d'être utilisé pour la comptabilisation des recettes et des dépenses concernant ONUSOM II. Il a recommandé en outre que l'exercice comptable de cette dernière parte du ler mai 1993. Cette recommandation devrait pour l'instant porter sur le mandat se terminant le 31 octobre 1993.

## X. OBSERVATIONS

35. Au paragraphe 7 de la résolution 837 (1993) du Conseil de sécurité, le Conseil a encouragé le déploiement rapide et accéléré de tous les contingents d'ONUSOM II jusqu'à ce que soit atteint le nombre total requis de 28 000 hommes, tous grades confondus, ainsi que de matériels. Dans la même résolution, le Conseil a prié les Etats Membres de fournir d'urgence à ONUSOM II un appui et des transports militaires, dont des véhicules blindés de transport de troupes, des chars et des hélicoptères d'attaque, afin qu'elle soit en mesure de riposter de manière appropriée aux attaques armées qu'elle subit dans l'accomplissement de son mandat, ou de dissuader de telles attaques. Il n'a pas été prévu, dans les prévisions de dépenses actuelles, de crédits à cette fin.

### XI. MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-SEPTIEME SESSION

- 36. Les mesures que l'Assemblée générale devrait prendre à sa quarante-septième session en ce qui concerne le financement d'ONUSOM II sont les suivantes :
- a) Ouvrir un crédit d'un montant additionnel brut de 249 732 900 dollars (montant net : 245 870 900 dollars) pour assurer le fonctionnement d'ONUSOM II pour la période allant du 1er mai au 31 octobre 1993 et répartir ce montant entre les Etats Membres;
- b) Pour la période postérieure au 31 octobre 1993, ouvrir un crédit et/ou autoriser des engagements de dépenses pour les montants appropriés, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat d'ONUSOM II au-delà de cette date.

## Notes

- <sup>1</sup> S/24531.
- <sup>2</sup> S/24859.
- <sup>3</sup> S/24868.
- <sup>4</sup> S/25168.
- <sup>5</sup> S/25354.
- <sup>6</sup> A/47/916.
- $^{7}$  S/25168, annexes II à IV.

## Annexe I

## RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI 1992 AU 30 AVRIL 1993

## Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

			Crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Economies/ (dépassements)
			(1)	(2)	(3)
1.	Person	nnel militaire			
	a)	Observateurs militaires			
		Indemnité de subsistance (missions)	1 378,0	1 219,0	159,0
		Frais de voyage	120,0	495,8	(375,8)
		Indemnité d'habillement	5,0	5,0	_
		Total partiel	1 503,0	1 719,8	(216,8)
	b)	Contingents			
	Rei	mboursement des dépenses de personnel aux			
		taux standard	20 437,8	6 066,0	14 371,8
		Détente et loisirs du personnel	315,0	148,0	167,0
		Rations	7 218,1	3 256,0	3 962,1
		Indemnité journalière	759,5	131,9	627,6
		Déploiement, relève et rapatriement	3 172,3	983,6	2 188,7
		Total partiel	31 902,7	10 585,5	21 317,2
	c)	Autres dépenses afférentes aux contingents			
		Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	700,0	700,0	_
		Matériel appartenant aux contingents	8 250,0	300,0	7 950,0
		Total partiel	8 950,0	1 000,0	7 950,0
		Total, rubrique 1	42 355,7	13 305,3	29 050,4

			Crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Economies/ (dépassements)
			(1)	(2)	(3)
2.	Police	civile	_	_	_
3.	Persor	nnel civil			
	a)	Dépenses de personnel			
		Traitements du personnel international	4 706,8	2 920,0	1 786,8
		Traitements du personnel local	351,5	465,5	(113,0)
		Dépenses communes de personnel	3 106,9	936,9	2 170,0
		Frais de voyage à destination et el	n provenance		
		de la zone de la Mission	795,6	985,6	(190,0)
		Indemnité de subsistance (missions)	3 426,5	1 360,6	2 065,9
		Autres voyages autorisés	172,0	522,6	(350,6)
		Total partiel	12 559,3	7 190,2	5 369,1
	b)	Autres dépenses concernant le personnel ci	<u>vil</u>		
		Volontaires des Nations Unies	_	_	_
		Agents contractuels	_	_	_
		Personnel fourni par le Gouvernement	_	_	_
		Total partiel			
	c)	Coût afférents à des conférences	_	_	_
		Total, rubrique 3	12 559,3	7 190,2	5 369,1
4.	Locaux	x/hébergement			
	Location	on de locaux	600,0	1 040,8	(440,8)
		ux d'entretien et d'aménagement	147,0	55,9	91,1
		age, chauffage, énergie et eau	120,0	631,5	(511,5)
		nents préfabriqués	24 160,0	2 992,7	21 167,3

			Crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Economies/ (dépassements
			(1)	(2)	(3)
5.	Remis	se en état des infrastructures	160,0	23,6	136,4
6.	<u>Opéra</u>	tions de transport			
	Achat	de véhicules	2 155,5	1 836,8	318,7
	Locati	on de véhicules	206,1	1 003,3	(797,2)
	Matéri	iel pour ateliers de réparation et d'entretien	62,2	8,2	54,0
		s de rechange, réparations et entretien	410,0	23,5	386,5
		rants et lubrifiants	815,0	1 158,6	(343,6)
	Assura		41,0	4,2	36,8
		Total partiel	3 689,8	4 034,6	(344,8)
	Opéra	tions aériennes			
	a)	<u>Hélicoptères</u>			
		Location/affrètement	4 000,0	_	4 000,0
		Carburants et lubrifiants	385,0		385,0
		Déploiement/retrait	310,0	_	310,0
		Peinture et travaux préparatoires	95,0	_	95,0
		Total partiel	4 790,0	_	4 790,0
	b)	Avions			
		Location/affrètement	4 094,5	3 163,5	931,0
		Carburants et lubrifiants	1 317,5	893,0	424,5
		Déploiement/retrait	145,0		145,0
		Peinture et travaux préparatoires	85,0	_	85,0
		Total partiel	5 642,0	4 056,5	1 585,5
	c)	Indemnité de subsistance versée aux équipages	284,0	19,1	264,9
	d)	Autres dépenses			
		Services de contrôle de circulation	_	_	_
		Droits d'atterrissage et manutention au sol	181,5	150,7	30,8
		Total partiel	181,5	150,7	30,8
		Total, rubrique 7	10 897,5	4 226,5	6 671,2

		Crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Economies/ (dépassements)
		(1)	(2)	(3)
8.	Transmissions			
	Matériel de transmissions	2 310,0	2 027,4	282,6
	Pièces de rechange et fournitures	160,0	347,1	(187,1)
	Matériel d'atelier et d'essai	160,0	4,8	155,2
	Communications (réseaux commerciaux)	358,0	296,9	61,1
	Total partiel	2 988,0	2 676,2	311,8
9.	Matériel divers			
	Mobilier de bureau	112,0	176,2	(64,2)
	Matériel de bureau	158,0	134,5	23,5
	Matériel informatique	920,0	1 471,3	(551,3)
	Groupes électrogènes	1 160,0	308,1	851,9
	Matériel d'observation	35,0	_	35,0
	Réservoirs à essence et débitmètres	350,0	312,5	37,5
	Equipement des locaux	258,0	103,7	154,3
	Matériel divers	210,0	210,0	_
	Pièces de rechange, réparations et entretien du			
	matériel	165,0	155,0	10,0
	Matériel d'épuration de l'eau	208,0	_	208,0
	Total partiel	3 576,0	2 871,3	704,7
10.	Fournitures et services			
	a) <u>Services divers</u>			
	Services contractuels	380,0	1 018,0	(638,0)
	Services et traitements médicaux	58,0	10,6	47,4
	Dépenses de représentation	5,0	8,7	(3,7)
	Autres services	76,0	155,0	(79,0)
	Total partiel	519,0	1 192,3	(673,3)

		Crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Economies/ (dépassements)
		(1)	(2)	(3)
	b) <u>Fournitures diverses</u>			
	Articles de papeterie et fournitures de bu	reau 75,0	165,0	(90,0)
	Fournitures médicales	80,0	221,5	(141,5)
	Fournitures sanitaires et de nettoyage	32,0	44,0	(12,0)
	Abonnements	4,0	14,0	(10,0)
	Accessoires d'uniforme, drapeaux et			
	décalcomanies	220,0	400,2	(180,2)
	Matériel pour la défense des périmètres	215,0	53,5	161,5
	Fournitures électriques	48,0	9,3	38,7
	Autres fournitures diverses (intendance et magasins)	154,0	432,0	(278,0)
	Total partiel	828,0	1 339,5	(511,5)
	Total, rubrique 10	1 347,0	2 531,8	(1 184,8)
1.	Programmes d'information	_	_	_
2.	Programmes de déminage	_	_	_
3.	Programmes de formation d'agents de police	_	_	_
4.	Fret aérien et terrestre			
	Transport du matériel appartenant aux contingents Affrètement d'un navire pour le réapprovisionneme		_	4 010,0
	Fret et camionnage commerciaux	145,0	194,0	(49,0)
	Total partiel	4 155,0	194,0	3 691,0
5.	Système intégré de gestion	90,0	90,0	_
6.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 067,5	1 067,5	_
7.	Contributions du personnel	1 739,2	519,2	1 220,0
	Total, rubriques 1 à 17	109 652,0	43 450,9	66 201,1
8.	Recettes provenant des contributions du personne	<u>l</u> (1 739,2)	(519,2)	(1 220,0)
	TOTAL NET, rubriques 1 à 18	107 912,8	42 931,7	64 981,1

#### Annexe II

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LE RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI 1992 AU 30 AVRIL 1993

Economies (dépassements)

(En dollars des Etats-Unis)

## 1. Personnel militaire

#### a) Observateurs militaires

(216 800)

- 1. Le plan d'opérations de l'ONUSOM prévoyait le déploiement de 50 observateurs militaires. Pendant la période considérée, 55 observateurs ont été déployés. Les frais de voyage supplémentaires (375 800 dollars) ont été compensés en partie par des économies d'un montant de 159 000 dollars au titre 8de l'indemnité de subsistance (missions), du fait que tous les observateurs militaires ont été rapatriés plus tôt que prévu, à la fin mars 1993.
- b) <u>Contingents</u> (y compris la rubrique "autres dépenses")

29 267 200

2. Le plan d'opérations prévoyait la mise en place de 4 quartiers généraux de zone et l'augmentation des effectifs du personnel de sécurité de l'ONUSOM jusqu'à concurrence de 3 500 hommes, tous grades confondus, plus 719 hommes au maximum, tous rangs confondus, pour l'appui logistique. En fait, les effectifs en novembre 1992 n'étaient que de 520 hommes; en avril 1993, ils étaient passés à 880 hommes environ. En conséquence, des économies d'un montant total de 29 267 200 dollars ont été réalisées aux rubriques suivantes : remboursement des dépenses de personnel aux taux standard (14 371 800 dollars), détente et loisirs du personnel (167 000 dollars), rations (3 962 100 dollars), indemnité journalière (627 600 dollars), déploiement, relève et rapatriement (2 188 700 dollars) et matériel appartenant aux contingents (7 950 000 dollars).

#### 2. Personnel civil

5 369 100

3. Des économies d'un montant total de 6 022 700 dollars ont été réalisées au titre des traitements du personnel international (1 786 800 dollars), des dépenses communes de personnel (2 170 000 dollars) et de l'indemnité de subsistance (missions) (2 065 900 dollars); elles ont été en partie contrebalancées par un accroissement des dépenses d'un montant total de 653 600 dollars aux rubriques suivantes : traitements du personnel local (113 000 dollars), frais de voyage à destination de la zone de la Mission (190 000 dollars) et autres voyages autorisés (350 600 dollars). Les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international avaient été calculées sur la base d'un effectif de 220 personnes. Le déploiement du personnel civil a toutefois été retardé du fait que les troupes n'avaient pas encore été déployées. A fin mai 1993, l'effectif du personnel international n'était que de 220 personnes. Par ailleurs, le coût estimatif des billets d'avion aller

retour (4 200 dollars) s'est révélé inférieur à leur coût effectif, ce qui a entraîné des dépassements aux postes de dépenses relatifs aux frais de voyage.

## 3. Locaux/hébergement

20 306 100

- 4. Des économies d'un montant total de 21 258 400 dollars ont été réalisées à cette rubrique au titre des logements préfabriqués (21 167 300 dollars) et des travaux d'entretien et d'aménagement (91 100 dollars). Ces économies ont été en partie contrebalancées par un accroissement des dépenses d'un montant total de 952 300 dollars au titre de la location de locaux (440 800 dollars) et des dépenses d'éclairage, chauffage, énergie et eau (511 500 dollars).
- 5. Il n'a pas été acheté de logements préfabriqués pendant la période considérée en raison du retard avec lequel les troupes et le personnel d'appui ont été déployés. Les dépenses à cette rubrique concernaient la mise en place de quatre camps pour 100 personnes transférés de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) et les installations correspondantes. Les dépassements ont été dus au fait qu'il a fallu continuer à louer des bâtiments meublés ou partiellement meublés au-delà de la période pour laquelle des crédits avaient été ouverts. Il n'y a pas d'électricité en Somalie et l'on n'avait pas prévu de crédits suffisants pour l'achat de carburant pour les groupes électrogènes.

#### 4. Remise en état des infrastructures

6. Des économies d'un montant de 136 400 dollars sont prévues à cette rubrique.

#### 5. Opérations de transport (344 800)

7. Les dépenses supplémentaires, d'un montant total de 1 140 800 dollars, au titre de la location de véhicules (797 200 dollars) et des carburants et lubrifiants (343 600 dollars) ont été en partie compensées par des économies d'un montant total de 796 000 dollars au titre des achats de véhicules (318 700 dollars), du matériel pour ateliers de réparation et d'entretien (54 000 dollars), des pièces de rechange, réparations et entretien (386 500 dollars) et de l'assurance (36 800 dollars). Les achats de véhicules pour l'ONUSOM ont été limités à 80 véhicules tout terrain et 3 élévateurs à fourche et pour conteneurs, ce qui a permis de faire des économies; il a toutefois fallu continuer à louer des véhicules au-delà de la période pour laquelle des crédits avaient été ouverts. Le carburant est importé par avion et son coût était initialement élevé. On pense qu'il deviendra moins coûteux lorsqu'on aura pu conclure des marchés dans la région.

## 6. <u>Opérations aériennes</u>

6 671 200

136 400

8. Un crédit total de 4 790 000 dollars avait été ouvert pour la location de 4 hélicoptères légers ainsi que de 5 hélicoptères moyens pour le réapprovisionnement. Du fait que les troupes n'ont pas été déployées à la date prévue, ces appareils n'ont pas été loués. Des économies d'un montant total de 6 671 200 dollars ont été réalisées au titre des frais de location d'hélicoptères (4 millions de dollars), des carburants et lubrifiants (385 000 dollars), des frais de déploiement (310 000 dollars), des frais de

peinture et travaux préparatoires (95 000 dollars), de la location d'avions (931 000 dollars) et des frais connexes — carburants et lubrifiants (424 500 dollars), frais de déploiement (145 000 dollars), frais de peinture et travaux préparatoires (85 000 dollars) — ainsi qu'au titre de l'indemnité de subsistance versée aux équipages (264 900 dollars) et des droits d'atterrissage et de la manutention au sol (30 800 dollars). Un montant total de 4 226 300 dollars a été dépensé pour l'affrètement d'avions C-130, Beechcraft, Kingair-200 et Metro-Merlin utilisés pour le personnel de l'ONUSOM, les équipes techniques et les équipes de reconnaissance ainsi que pour le transport des participants à des conférences tenues dans diverses localités de la Somalie ainsi qu'au Kenya et à Djibouti. En outre, des avions ont été affrétés pour transporter en Somalie du fret en provenance de pays voisins, dont on avait absolument besoin.

#### 7. Transmissions

311 800

9. Des économies d'un montant total de 498 900 dollars au titre du matériel de transmissions (282 600 dollars), du matériel d'atelier et d'essai (155 200 dollars) et des communications par réseaux commerciaux (61 100 dollars) ont été contrebalancées par des dépenses supplémentaires de 187 100 dollars au titre des pièces de rechange et fournitures, qui ont pour la plupart été achetées dans des pays voisins pour faire face à des besoins pressants.

#### 8. <u>Matériel divers</u>

704 700

10. Des économies d'un montant total de 1 320 200 dollars ont été réalisées au titre du matériel de bureau (23 500 dollars), des groupes électrogènes (851 900 dollars), du matériel d'observation (35 000 dollars), des réservoirs à essence et débimètres (37 500 dollars), de l'équipement des locaux (154 300 dollars), des pièces de rechange, réparations et entretien du matériel (10 000 dollars) et du matériel d'épuration de l'eau (208 000 dollars); elles ont été en partie contrebalancées par des dépenses supplémentaires d'un montant total de 615 500 dollars au titre du mobilier de bureau (64 200 dollars) et du matériel informatique (551 300 dollars). Les dépassements ont été dus au fait que les coûts effectifs ont été plus élevés que les montants prévus au budget; en outre, il fallait se procurer d'urgence du mobilier de bureau. Enfin, le coût du logiciel a été inscrit à la ligne budgétaire correspondant au matériel informatique.

## 9. <u>Fournitures et services</u>

(1 184 800)

11. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 1 432 400 dollars au titre des services contractuels (638 000 dollars), des dépenses de représentation (3 700 dollars), des services divers (79 000 dollars), des articles de papeterie et fournitures de bureau (90 000 dollars), des fournitures médicales (141 500 dollars), des fournitures sanitaires et de nettoyage (12 000 dollars), des abonnements (10 000 dollars), des accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies (180 200 dollars) et autres fournitures diverses (intendance et magasins) (278 000 dollars) ont été en partie compensées par des économies d'un montant total de 247 600 dollars au titre des services et traitements médicaux (47 400 dollars), du matériel pour la défense des périmètres (161 500 dollars) et des fournitures électriques (38 700 dollars).

12. Le crédit ouvert ne tenait pas compte du coût élevé du personnel de sécurité local qu'il a fallu recruter pour garder les locaux loués à Mogadishu et escorter le personnel voyageant dans la région; ces dépenses sont comptabilisées à la rubrique "services contractuels". Parmi les services divers figurent les frais bancaires élevés qu'il a fallu payer à l'extérieur de la Somalie car il n'existe actuellement pas de services bancaires en Somalie. D'autres dépassements ont été dus au fait que les frais de premier établissement ont été plus élevés que prévu, en particulier le coût des fournitures qu'il a fallu se procurer dans la région en attendant la livraison des fournitures achetées sur le marché international.

#### 10. Fret aérien et terrestre

3 961 000

13. Les frais de transport du matériel appartenant au contingent pakistanais ayant été payés grâce à une contribution volontaire du Gouvernement des Etats-Unis et le Secrétaire général ayant décidé de suspendre l'envoi de la Mission, des économies ont été réalisées au titre du transport du matériel appartenant aux contingents (4 010 000 dollars); elles ont été contrebalancées par un accroissement des dépenses au titre du fret et du camionnage commerciaux (49 000 dollars).

#### 11. Système intégré de gestion

14. Aucun changement.

# 12. <u>Compte d'appui aux opérations de</u> maintien de la paix

15. Aucun changement.

## 13. <u>Contributions du personnel</u>

1 220 000

16. Les économies réalisées à cette rubrique représentent au total 1 220 000 dollars.

## 14. Recettes provenant des contributions du personnel (1 220 000)

17. Ce montant correspond à celui indiqué à la rubrique 13 ci-dessus.

## Annexe III

## PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI AU 31 OCTOBRE 1993

## Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

			Frais de premier établissement 1er mai au 31 octobre 1993	Dépenses renouvelables 1er mai au 31 octobre 1993	Total 1er mai au 31 octobre 1993
1.	Perso	nnel militaire			
	a)	Observateurs militaires			
		Indemnité de subsistance (missions)	_	_	_
		Frais de voyage	_	_	_
		Indemnité d'habillement	_	_	_
		Total partiel	_	_	_
	b)	Contingents			
		Remboursement des dépenses de			
		personnel aux taux standard	_	155 792,0	155 792,0
		Détente et loisirs du personnel	_	2 863,0	2 863,0
		Rations	_	52 690,0	52 690,0
		Indemnité journalière	_	5 519 0	5 519 0
		Indemnité de subsistance	_	220,0	220,0
		Déploiement, relève et rapatriement	_	20 488,0	20 488,0
		Total partiel	_	237 572,0	237 572,0
	c)	Autres dépenses afférentes aux continge	ents_		
		Indemnités en cas de décès ou d'invalid	ité –	6 300,0	6 300,0
		Matériel appartenant aux contingents	_	41 300,0	41 300,0
		Total partiel	_	47 600,0	47 600,0
		Total, rubrique 1	_	285 172,0	285 172,0

			Frais de premier établissement 1er mai au 31 octobre 1993	Dépenses renouvelables 1er mai au 31 octobre 1993	Total 1er mai au 31 octobre 1993
2.	Police	<u>civile</u>	_	_	_
3.	Persor	nnel civil			
	a)	Dépenses de personnel			
		Traitements du personnel internationa	ı –	10 942,0	10 942,0
		Traitements du personnel local	_	2 327,0	2 327,0
		Dépenses communes de personnel	_	6 650,0	6 650,0
		Frais de voyage à destination et en		•	,
		provenance de la zone de	la Mission -	3 090,0	3 090,0
		Indemnité de subsistance (missions)	_	7 580,0	7 580,0
		Autres voyages autorisés	_	424,0	424,0
		Total partiel	_	31 013,0	31 013,0
	b)	Autres dépenses concernant le persor civil	nnel		
		Volontaires des Nations Unies	_	2 835,0	2 835,0
		Agents contractuels	_	1 250,0	1 250,0
		Personnel fourni par le Gouvernement	<del>-</del>	521,0	521,0
		Total partiel	_	4 606,0	4 606,0
	c)	Coûts afférents à des conférences	_	480,0	480,0
		Total, rubrique 3	_	36 099,0	36 099,0
4.	Locau	x/hébergement			
	Locatio	on de locaux	_	1 686,0	1 686,0
		ux d'entretien et d'aménagement	16 200,0	_	16 200,0
		age, chauffage, énergie et eau	_	13 245,0	13 245,0
		nents préfabriqués	69 985,0	_	69 985,0
		Total partiel	86 185,0	14 931,0	101 116,0

			Frais de premier établissement 1er mai au 31 octobre 1993	Dépenses renouvelables 1er mai au 31 octobre 1993	Total 1er mai au 31 octobre 1993
5.	Remis	se en état des infrastructures	7 000,0	_	7 000,0
6.	<u>Opéra</u>	ations de transport			
	Achat	t de véhicules	14 683,0	_	14 683,0
	Locat	ion de véhicules	1 125,0	_	1 125,0
	Matér	riel pour ateliers de réparation et			
		d'entretien	490,0	_	490,0
	Pièce	s de rechange, réparations et entretien	_	3 120,0	3 120,0
	Carbu	urants et lubrifiants	_	3 854,0	3 854,0
	Assur	rance	_	1 200,0	1 200,0
		Total partiel	16 298,0	8 174,0	24 472,0
7.	<u>Opéra</u>	ations aériennes			
	a)	<u>Hélicoptères</u>			
		Location/affrètement	_	30 220,0	30 220,0
		Carburants et lubrifiants	_	5 314,0	5 314,0
		Peinture et déploiement	1 052,0	_	1 052,0
		Total partiel	1 052,0	35 534,0	36 586,0
	b)	Avions			
		Location/affrètement	_	8 248,0	8 248,0
		Carburants et lubrifiants	_	2 645,0	2 645,0
		Peinture et déploiement	560,0	_	560,0
		Total partiel	560,0	10 893,0	11 453,0
	c)	Indemnité de subsistance versée aux équipages	_	_	_
	d)	Autres dépenses			
		Services de contrôle de la circu	ılation		
		aérienne	_	2 050,0	2 050,0
		Droits d'atterrissage et manuter	ntion au sol —	240,0	240,0
		Total partiel	_	2 290,0	2 290,0
		Total, rubrique 7		48 717,0	50 329,0

		Frais de premier établissement 1er mai au 31 octobre 1993	Dépenses renouvelables 1er mai au 31 octobre 1993	Total 1er mai au 31 octobre 1993
8.	<u>Transmissions</u>			
	Matériel de transmissions	14 778,0	_	14 778,0
	Pièces de rechange et fournitures	715,0	1 668,0	2 383,0
	Matériel d'atelier et d'essai	1 077,0	_	1 077,0
	Communications (réseaux commerciaux)	_	810,0	810,0
	Total partiel	16 570,0	2 478,0	19 048,0
9.	Matériel divers			
	Mobilier de bureau	840,0	_	840,0
	Matériel de bureau	900,0	_	900,0
	Matériel informatique	2 800,0	_	2 800,0
	Groupes électrogènes	6 990,0	_	6 990,0
	Matériel d'observation	730,0	_	730,0
	Réservoirs à essence et débitmètres	2 839,0	_	2 839,0
	Equipement des locaux	7 550,0	_	7 550,0
	Tentes	550,0	_	550,0
	Matériel frigorifique	2 212,0	_	2 212,0
	Matériel médical	390,0	_	390,0
	Matériel divers	1 880,0	_	1 880,0
	Pièces de rechange, réparations et entretien du matériel		3 400,0	3 400,0
		3 020,0	3 <del>4</del> 00,0 —	3 400,0 3 020,0
_	Matériel d'épuration de l'eau	3 UZU,U		3 020,0
	Total partiel	30 701,0	3 400,0	34 101,0
10.	Fournitures et services			
	a) <u>Services divers</u>			
	Vérification des comptes	_	25,0	25,0
	Services contractuels	_	4 750,0	4 750,0
	Services et traitements médicau	ux —	280,0	280,0
	Dépenses de représentation	_	15,0	15,0
	Autres services	_	800,0	800,0
	Total partiel		5 870,0	5 870,0

		Frais de premier établissement 1er mai au 31 octobre 1993	Dépenses renouvelables 1er mai au 31 octobre 1993	Total 1er mai au 31 octobre 1993
	b) <u>Fournitures diverses</u>			
	Articles de papeterie et fournitu	res de		
	bureau	_	880,0	880,0
	Fournitures médicales	_	1 570,0	1 570,0
	Fournitures sanitaires et de net	toyage –	840,0	840,0
	Abonnements	_	10,0	10,0
	Accessoires d'uniforme, drapea	ux et	0.000.0	0.000.0
	décalcomanies	—	2 360,0	2 360,0
	Matériel pour la défense des pé		1 195,0	1 195,0
	Autres fournitures diverses (inte magasins)	endance et	2 000,0	2 000,0
	Total partiel	_	8 855,0	8 855,0
	Total, rubrique 10	_	14 725,0	14 725,0
	rotal, razinque re		11120,0	11120,0
11.	Programmes d'information	90,0	185,0	275,0
12.	Programmes de déminage	3 800,0	4 200,0	8 000,0
13.	Programmes de formation d'agents de police	1 540,0	5 960,0	7 500,0
14.	Fret aérien et terrestre			
	Transport du matériel appartenant aux contingents	18 775,0	_	18 775,0
	Affrètement d'un navire pour le		450.0	450.0
	réapprovisionnement	_	450,0 900,0	450,0 900,0
	Fret et camionnage commerciaux	_	900,0	900,0
	Total partiel	18 775,0	1 350,0	20 125,0
15.	Système intégré de gestion	_	254,0	254,0
16.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	_	2 636,0	2 636,0
17.	Contributions du personnel	_	5 082,0	5 082,0
	TOTAL, rubriques 1 à 17	182 571,0	433 363,0	615 934,0
18.	Recettes provenant des contributions du personnel	_	(5 082,0)	(5 082,0)
	TOTAL NET, rubriques 1 à 18	182 571,0	428 281,0	610 852,0

#### Annexe IV

PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER MAI AU 31 OCTOBRE 1993 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### A. Paramètres budgétaires

1. Ces prévisions de dépenses ont été calculées compte tenu des éléments ci-après :

## 1. <u>Déploiement du personnel militaire</u>

2. Les effectifs militaires ayant servi dans la FIU et devant passer sous la responsabilité d'ONUSOM II le 1er mai 1993 s'élevaient à 18 571 hommes. Pendant la première semaine de juin 1993, environ 1 900 hommes de l'ex-FIU ont été rapatriés. Certaines hypothèses ont été posées en ce qui concerne le déploiement progressif de 11 329 hommes supplémentaires. On est parti du principe que 3 253 hommes arriveraient d'ici au 25 juin et qu'un autre groupe de 1 514 hommes arriverait d'ici au 15 juillet 1993. D'ici au 10 août, 6 425 hommes supplémentaires seraient déployés et ONUSOM II aurait fait le plein de ses effectifs aux environs du 1er septembre 1993. Les diverses phases du déploiement sont récapitulées dans le tableau ci-après :

1	Га	b	leau	1

		Déploiement			Nombre total
Unité militaire	taire Effectifs	Arrivée	Départ	Nombre de jours	jours/personne
	16 671	1er mai 1993	31 octobre 1993	184	3 067 464
	1 900	1er mai 1993	1er juin 1993	31	58 900
Groupe A	2 403	20 juin 1993	31 octobre 1993	134	322 002
Groupe B	850	25 juin 1993	31 octobre 1993	129	109 650
Groupe C	1 100	1er juillet 1993	31 octobre 1993	123	135 300
Groupe D	264	10 juillet 1993	31 octobre 1993	114	30 096
Groupe E	150	15 juillet 1993	31 octobre 1993	109	16 350
Groupe F	2 099	1er août 1993	31 octobre 1993	92	193 108
Groupe G	4 326	10 août 1993	31 octobre 1993	83	359 058
Groupe H	320	1er septembre 1993	31 octobre 1993	61	19 520

3. Le plan opérationnel prévoit le déploiement de cinq brigades dans cinq zones opérationnelles, chacune devant disposer de son propre groupe de soutien.

## 2. Autre personnel militaire

4. Les remboursements aux gouvernements sont fondés sur les taux standard fixés par l'Assemblée générale dans sa résolution 45/258 du 3 mai 1991, soit 988 dollars par personne et par mois tous grades confondus; 291 dollars supplémentaires par personne et par mois pour un nombre restreint de spécialistes (10 % du personnel d'infanterie et 25 % des unités de soutien logistique); et 70 dollars par personne et par mois au titre de l'amortissement des articles personnels d'habillement, du paquetage et de l'équipement, dont 5 dollars par personne et par mois pour les armes et munitions personnelles.

## 3. <u>Déploiement du personnel civil</u>

5. Le personnel civil sera déployé dans 5 zones et 13 sous-zones. Le Bureau pour la zone du Nord-Ouest sera situé à Hargeisa et des bureaux pour trois sous-zones seront établis à Berbera, Boroma et Burao. Le bureau pour la zone du Nord-Est sera à situé Bosasso et des bureaux pour deux sous-zones seront établis à Garoe et Galcaio. Le bureau pour la zone centrale sera situé à Baïdoa et des bureaux pour cinq sous-zones seront établis à Bardera, Belet Weyne, Djisa Mareb, Hoddur et Hobbio. Le bureau pour la zone méridionale sera situé à Kismayo et des bureaux seront établis pour trois sous-zones à Merca, Brava et Jilib.

## 4. <u>Indemnité de subsistance (missions)</u>

6. On prévoit le versement au personnel recruté sur le plan international d'une indemnité de subsistance (missions) fixée à 97 dollars par jour pour le mois de mai 1993 et à 85 dollars par jour du mois de juin au mois d'octobre 1993. Le taux de 85 dollars par jour, qui est entré en vigueur le ler juin 1993, ne couvre pas le logement qui est censé être assuré. Les prévisions de dépenses englobent également des indemnités supplémentaires pour le logement et pour les repas, respectivement de 60 dollars et de 20 dollars par personne et par jour, à verser aux personnels militaires envoyés en mission en dehors de la Somalie, dans des lieux où ils ne peuvent ni être logés par l'ONU ni recevoir des rations de l'ONU.

## 5. <u>Dépenses afférentes au personnel civil</u>

- 7. Le coût moyen estimatif d'un voyage aller par personne, y compris l'envoi des effets personnels, au départ de New York et d'autres lieux s'élève à 3 500 dollars. Les montants estimatifs des traitements nets du personnel recruté sur le plan international sont fondés sur les taux standard de New York (version 42/94) pour les administrateurs, les agents des services généraux et le personnel des services de sécurité, et sur les taux standard applicables aux opérations hors siège pour le personnel du Service mobile. Une ventilation détaillée figure à l'annexe VIII.
- 8. Les montants estimatifs des traitements du personnel recruté localement sont également des montants nets et sont fondés sur le barème des traitements actuellement en vigueur pour la zone de la Mission; ils figurent à l'annexe VIII.

## B. <u>Ressources nécessaires</u>

#### 1. Personnel militaire

Dollars des Etats-Unis

## a) Observateurs militaires

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 719 800

9. Aucun montant n'est prévu au titre des observateurs militaires pour cette période, tous les observateurs ayant quitté la zone de la Mission en mars 1993.

#### b) <u>Contingents militaires</u>

## i) Remboursement des dépenses de personnel aux taux standard

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 6 066 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 155 792 000

10. Le montant prévu (145 897 000 dollars) est destiné à rembourser aux gouvernements 141 359 mois/soldat de soldes et d'indemnités, plus un supplément pour un nombre restreint de spécialistes, soit 10 % des unités d'infanterie et 25 % des unités de soutien, c'est-à-dire 48 586 mois/soldat. Un montant est également prévu (9 895 000 dollars) pour l'amortissement de tous les articles personnels d'habillement, du paquetage et de l'équipement pour 141 359 mois/soldat en moyenne, aux taux standard et compte tenu des éléments et du déploiement progressif indiqués au paragraphe 2.

## ii) Détente et loisirs du personnel

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 148 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 2 863 000

11. Un montant est prévu pour le versement au personnel militaire de 10,50 dollars par jour pour sept jours au maximum de congé de détente par période de six mois de service (1 732 000 dollars). Compte tenu de l'expérience acquise, on a également prévu pour d'autres activités de détente ou activités sportives 8 dollars par soldat et par mois pour 141 359 mois/soldat (1 131 000 dollars).

## iii) <u>Rations</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 3 256 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 52 690 000

12. Le montant prévu pour approvisionner en denrées alimentaires et en eau en bouteille tout le personnel militaire de la Force est conforme aux barèmes approuvés pour les rations. Il faudra compter jusqu'à trois mois avant que l'ONU ne soit en mesure de fournir des rations, et notamment avant la mise en place des installations d'entreposage et de distribution. Dans ces conditions, on compte que les arrangements auxquels la FIU a eu recours continueront d'être appliqués pendant la première moitié du mandat en cours : fourniture de rations par l'intermédiaire du groupe de soutien logistique de la FIU, approvisionnement de certains contingents par les voies nationales, et achat de produits frais en Somalie et dans les pays voisins. Le coût par ration et par jour durant les trois premiers mois est estimé à 15 dollars par personne et le nombre de jours/ration à 1 771 488 (26 573 000 dollars). Le coût pour la période allant du 1er août au 31 octobre 1993 est estimé à 8,5 dollars par jour pour environ 2 540 000 jours/ration une fois que le système de distribution de rations de l'ONU sera en place (21 590 000 dollars). Un montant est également prévu pour 4 311 448 jours/soldat d'eau potable au taux de 1,05 dollar par jour (4 527 000 dollars).

## iv) <u>Indemnité journalière</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 131 900

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 5 519 000

13. Un montant est prévu pour le versement à tout le personnel militaire d'une indemnité journalière de 1,28 dollar par jour au titre des faux frais; ce montant est fondé sur le déploiement progressif proposé du personnel militaire indiqué au paragraphe 2 ci-dessus et correspond à 4 311 448 jours/soldat.

## v) <u>Indemnité de subsistance</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé — ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 220 800

14. Un montant est prévu pour le versement d'une indemnité logement et d'une indemnité repas au personnel militaire envoyé en dehors de la Somalie en des lieux où l'ONU ne peut assurer le logement ni distribuer des rations. Cette indemnité serait versée au personnel du contrôle des mouvements et des transmissions stationné à Nairobi, à Mombassa et à Djibouti. Un montant est également prévu pour le versement de ces indemnités au personnel militaire d'encadrement ainsi qu'au personnel médical, au personnel de soutien logistique et autres personnels militaires en mission d'inspection et de reconnaissance ou autre mission officielle. Afin de réduire les dépenses afférentes à l'indemnité logement, on s'efforcera de loger les intéressés aux bureaux de liaison des villes susmentionnées. Le présent montant estimatif a été calculé sur la base du versement de 15 indemnités par mois pour 2 760 jours/soldat au total, au taux journalier de 80 dollars (220 800 dollars).

#### vi) <u>Déploiement, relève et rapatriement</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 983 600

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 20 488 000

15. Un montant est prévu pour le déploiement de 11 400 militaires au maximum après le 1er mai 1993, pour un coût moyen de 540 dollars par voyage (6 156 000 dollars). Un montant est également prévu au titre des frais de voyage pour la relève de 16 500 hommes, le coût par personne étant estimé à 760 dollars (12 540 000 dollars). Un montant est en outre prévu pour le rapatriement de deux contingents de 1 900 personnes (1 710 000 dollars), pour les frais de voyage des membres des contingents envoyés avant les autres sur des vols réguliers ainsi que pour les frais de voyage encourus à l'occasion d'évacuations médicales ou pour des raisons humanitaires, soit huit voyages par mois coûtant chacun 1 700 dollars (82 000 dollars).

#### c) Autres dépenses afférentes aux contingents

## i) Indemnités en cas de décès ou d'invalidité

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 700 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 6 300 000

16. Le montant prévu est destiné à rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils pourraient être amenés à verser, compte tenu des lois ou règlements nationaux, aux membres de leur contingent en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie imputable au service auprès d''ONUSOM II.

#### ii) Matériel appartenant aux contingents

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 300 000 41 300 000

17. Le montant prévu est destiné à dédommager les gouvernements fournissant des contingents pour l'utilisation de véhicules appartenant aux contingents et de matériels fournis à ces derniers à la demande de l'Organisation des Nations Unies.

#### 2. Police civile

18. Il n'est pas prévu de dépenses à ce titre.

## 3. Personnel civil

#### a) <u>Dépenses de personnel</u>

- 19. On trouvera à l'annexe VII le tableau d'effectifs proposé pour le personnel civil, qui comprend 282 administrateurs et fonctionnaires supérieurs, 317 agents des services généraux, dont 29 agents de première classe, 239 agents du Service mobile et 42 agents de sécurité.
- 20. Les rémunérations et les dépenses communes de personnel de l'effectif international avaient été calculées en partant d'un chiffre de 880 personnes qui seraient progressivement déployées : au ler mai 1993, 152 personnes étaient en poste; on prévoyait qu'il y en aurait environ 280 à la fin de ce même mois, que la moitié des postes soit 440 se trouveraient pourvus au 15 juillet et le reste à la fin septembre. Mais au moment de l'établissement du présent rapport, les départs vers la Somalie étaient temporairement suspendus; par conséquent, les rémunérations et les dépenses communes de personnel ont été calculées après cela au coût intégral avec un abattement de 45 % correspondant aux vacances de poste.
- 21. On prévoit qu'à peu près 400 des 956 agents qu'il est proposé de recruter localement seront engagés à titre temporaire. Ces agents seront employés à l'entretien et au nettoyage et en qualité de gardes, magasiniers, porteurs et auxiliaires de cuisine ou de cantine et seront affectés au quartier général de l'ONUSOM à Mogadishu, aux quartiers généraux des brigades ou auprès d'autres unités militaires. Les agents locaux sont actuellement régis par des accords spéciaux de services et leur rémunération qui est nette, est basée sur les salaires actuellement pratiqués en Somalie; ils n'ont pas droit aux indemnités pour charges de famille, pas de droits à pension, etc. Il est prévu de maintenir cette formule jusqu'à la fin du mandat. Le coût des services des 556 autres personnes est indiqué à l'annexe VIII.
- 22. Les Volontaires des Nations Unies seront déployés partout dans les zones et sous-zones de la Mission et chargés le plus souvent d'assurer l'appui technique

de l'assistance humanitaire. Les prévisions de coûts sont basées sur une rétribution mensuelle d'environ 3 600 dollars par personne, tout compris. Cette catégorie de personnel doit normalement être au service de la Mission pendant trois mois et demi.

- 23. Il sera peut-être nécessaire de remplacer une partie des agents du Service mobile prévus par un personnel international d'appui technique. Ce personnel qui ne dépasserait pas 85 personnes, serait engagé par contrat et son coût mensuel serait fixe.
- 24. ONUSOM II continuera pendant les premiers mois de son mandat de recourir aux services de spécialistes de la planification et de l'organisation mis à sa disposition par le Gouvernement. Les coûts ont été calculés pour un total de 30 personnes qui prêteraient leur concours pendant quatre mois en moyenne. L'ONU n'aura à débourser que les frais de voyage de ces personnes à destination ou en provenance de la zone de la Mission et les indemnités de subsistance correspondantes.

## i) <u>Traitements du personnel international</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 2 920 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 10 942 000

25. Le montant indiqué représente la rémunération du personnel international prévu au tableau d'effectifs proposé pour ONUSOM II, qui figure à l'annexe VII. On a prévu 880 postes, en appliquant un abattement de 45 % pour postes non pourvus et en tenant compte également du fait que les administrateurs et fonctionnaires supérieurs qui seront considérés comme engagés par la Mission n'auront pas droit à l'indemnité de poste. On trouvera le détail des coûts à l'annexe VIII.

#### ii) Traitements du personnel local

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 464 500

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 2 327 000

26. On trouvera à l'annexe VIII le détail de la rémunération de 556 agents engagés sur place, établie sur la base des salaires applicables pour la zone de la Mission. On a appliqué un abattement de 20 % pour tenir compte des vacances de poste. On a par ailleurs prévu un montant de 360 000 dollars pour recruter du personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires), soit au total 400 personnes pendant six mois.

### iii) <u>Dépenses communes de personnel</u>

 ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 936 900

 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 6 904 000

27. Les dépenses communes de personnel ont été calculées d'après les barèmes standard mentionnés au paragraphe 7. On a tenu compte de l'abattement de 45 % appliqué aux traitements pour tenir compte des postes vacants. On trouvera le détail de ces coûts à l'annexe VIII.

## iv) <u>Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la</u> Mission

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 985 600

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 3 090 000

28. Le montant indiqué représente les frais de voyage autorisé, entre New York et la zone de la Mission, pour 643 personnes (880 moins 152 déjà en poste et 85 agents contractuels qui seront engagés pour occuper des postes du Service mobile), à raison de 3 500 dollars en moyenne par personne, frais d'expédition des effets personnels compris (2 250 000 dollars). Ce montant comprend aussi les frais de voyage d'environ 120 personnes, qui étaient en poste au ler mai 1993 et qu'il faudra relever après six mois de service environ étant donné les conditions de vie en Somalie, à raison de 7 000 dollars par voyage aller-retour (840 000 dollars).

## v) <u>Indemnité de subsistance (missions)</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 1 360 600

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 7 580 000

29. L'indemnité de subsistance (missions) du personnel international est calculée aux taux indiqués au paragraphe 6. On trouvera le détail de ces coûts à l'annexe VIII.

## vi) Autres voyages autorisés

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 522 600 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 424 000

30. Le montant indiqué représente le coût des voyages autorisés effectués entre New York et la zone de la Mission pour assister à des réunions de coordination et à des consultations. On a compté huit voyages par mois pendant six mois, à raison de 7 000 dollars en moyenne par voyage, montant qui comprend une semaine d'indemnité de subsistance en voyage (336 000 dollars). Est également comprise l'indemnité de subsistance en voyage des membres du personnel qui se rendront à des conférences organisées dans d'autres pays que la Somalie ou feront des voyages autorisés à Nairobi, à Djibouti et dans d'autres localités des pays voisins, soit 1 100 jours de voyage au total à raison de 80 dollars par jour (88 000 dollars). Les déplacements à l'intérieur de la zone de la Mission s'effectueraient par air, dans des appareils des Nations Unies.

#### b) Autres dépenses concernant le personnel

## i) <u>Volontaires des Nations Unies</u>

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé — 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 835 000

31. Le montant indiqué représente le coût des services de 225 Volontaires des Nations Unies pendant une durée d'environ trois mois et demi à raison de 3 600 dollars par personne par mois.

## ii) Agents contractuels

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

1 250 000

32. Le montant indiqué représente le coût des services de 85 agents techniques contractuels pendant trois mois et demi à raison de 4 200 dollars par personne par mois.

## iii) <u>Personnel fourni par le Gouvernement</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

521 000

33. Le montant indiqué représente les frais de voyage de 30 personnes mises à la disposition de l'ONUSOM par le Gouvernement, à raison de 7 000 dollars par voyage aller-retour en avion (210 000 dollars) et de 85 dollars d'indemnité de subsistance (missions) par personne par jour pendant quatre mois (311 000 dollars).

#### c) Coûts afférents à des conférences

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

480 000

34. Le montant indiqué comprend les indemnités à verser aux représentants somalis qui assisteront hors du pays à des conférences organisées sous les auspices des Nations Unies — les calculs prévoyant quatre conférences d'une dizaine de jours chacune, avec 120 participants recevant une indemnité de 50 dollars par jour pour couvrir les frais de nourriture et d'hébergement (240 000 dollars) — ainsi que 40 jours de services de conférence, à raison de 6 000 dollars par jour (240 000 dollars).

#### 4. Locaux

#### a) Location de locaux

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 040 800

1 686 500

35. Des baux relatifs à 50 logements et bureaux, à Mogadishu, étaient en vigueur à la fin d'avril 1993. Le loyer mensuel moyen est de 3 100 dollars. La plupart des locaux sont meublés et, pour presque tous les logements, un groupe électrogène est inclus dans la location. Il sera nécessaire d'acquérir des logements supplémentaires, à titre temporaire, dans l'attente de l'arrivée et de l'installation de logements préfabriqués et de la rénovation de l'ancienne ambassade des Etats-Unis, située dans le quartier sud de Mogadishu, qui sera le quartier général de la Mission. De ce fait, on estime que le nombre de locaux à usage d'habitations et de bureaux, augmentera pour atteindre 80. Le montant indiqué correspond à 80 locaux loués pendant six mois et à 40 loués pendant deux mois (1 240 000 dollars).

- 36. Il est tenu compte du logement du personnel de passage pendant la période de démarrage, dans un hôtel de 65 chambres environ à Mogadishu loué pour la somme mensuelle de 70 000 dollars, pendant quatre mois environ (280 000 dollars).
- 37. Des bureaux et certains logements seront nécessaires dans chaque zone et sous-zone. Ils seront complétés par des unités préfabriquées. Le montant demandé correspond à 15 locaux, à raison d'un loyer mensuel de 900 dollars pendant cinq mois environ (67 500 dollars).
- 38. Il est également prévu de louer des locaux pour les bureaux de liaison à Nairobi, Mombassa et Djibouti, à raison de 9 000 dollars par mois dans chacune de ces trois villes pendant six mois (54 000 dollars). En outre, le montant indiqué inclut la location d'un entrepôt, qui serait situé en dehors de la Somalie, à raison de 7 500 dollars par mois pendant six mois (45 000 dollars).

#### b) Entretien et aménagement des locaux

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 16 200 000

- 39. Le montant indiqué correspond au coût de l'aménagement de 15 500 mètres carrés au quartier général (l'ancienne ambassade des Etats-Unis) à un coût qui est estimé à 200 dollars par mètre carré (3 100 000 dollars), à quoi il faut ajouter l'entretien courant des bâtiments et des 60 hectares environ du complexe, pendant six mois (200 000 dollars). Ce montant inclut les dépenses de réparation et de remise en état des canalisations d'eau et des installations électriques ainsi que des installations d'évacuation des eaux usées du quartier général, y compris l'installation des logements préfabriqués (1 800 000 dollars).
- 40. Le montant indiqué inclut aussi les dépenses correspondant à la construction de quatre camps pour 100 hommes, et de quatre blocs de bureaux pour 75 personnes, aménagés dans des logements préfabriqués provenant des surplus de l'APRONUC (1 200 000 dollars) et les dépenses d'aménagement de la disposition initiale des camps (800 000 dollars). Le montant comprend aussi l'estimation des dépenses d'acheminement, notamment le transport par voie terrestre de deux camps pour 100 hommes, depuis l'usine située en Arabie saoudite jusqu'en Somalie (1 100 000 dollars). L'estimation inclut le coût de l'aménagement de parcs de stationnement, la construction de routes et de sentiers dans les camps et aux alentours, ainsi que le coût du raccordement au réseau de distribution (500 000 dollars).
- 41. Des dispositions sont prises pour qu'ONUSOM II puisse reprendre pendant trois mois environ certains services contractuels, comme l'entretien des camps, qui avaient été utilisés par la FIU. Le montant estimatif comprend l'entretien des camps, soit 2 100 000 dollars pour les trois premiers mois et 750 000 dollars pour les trois mois suivants, selon ces arrangements. Le montant inclut aussi l'estimation du coût des matériaux de construction, des travaux de rénovation et de l'entretien de routine des installations dans l'ensemble de la zone de la Mission, y compris des travaux que les contingents militaires feront eux-mêmes. Le montant indiqué inclut les dépenses relatives au sable, au gravier, au ciment, à la tôle ondulée galvanisée, au bois d'oeuvre,

55 900

à la peinture et autres matériaux nécessaires à la construction des voies, sentiers, routes d'accès, parcs de stationnement, installations temporaires d'ablution, cantines, à raison de 250 000 dollars par mois (1 500 000 dollars).

42. Le montant correspond à l'entretien général, à des aménagements mineurs des logements loués dans l'ensemble de la zone de la Mission à raison de 25 000 dollars par mois (150 000 dollars) ainsi que des travaux de construction importants à entreprendre à l'aéroport de Mogadishu pour y améliorer la sécurité (3 000 000 dollars).

## c) <u>Eclairage</u>, chauffage, énergie et eau

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 631 500

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 13 245 000

- 43. Des dispositions contractuelles qui avaient été prises par la FIU permettent actuellement aux unités militaires de disposer de services d'assainissement et d'évacuation des déchets ainsi que de production d'électricité et de production, épuration et distribution de certaines quantités d'eau. Le coût de ces services pendant trois mois est estimé à 9 300 000 dollars. Il est prévu que ces services pourraient être remplacés par des contrats locaux avec des entreprises de pays voisins pour la deuxième tranche de trois mois du mandat.
- 44. Toute l'énergie électrique utilisée par les opérations de l'ONUSOM est produite par des groupes électrogènes qui consomment en moyenne 250 000 gallons de combustible diesel (environ 945 000 litres) par mois à raison de 1,25 dollar le gallon (environ 0,34 dollar le litre), soit au total 1,5 million de gallons (1 875 000 dollars).
- 45. Il est prévu que les logements, à Mogadishu, seront alimentés en eau par camion-citerne, pour un coût mensuel de 45 000 dollars (270 000 dollars).
- 46. Les services d'enlèvement des ordures et de vidage des fosses septiques seront confiés à des entrepreneurs locaux par contrat, après les trois premiers mois du mandat. Le coût de ces services, pour le quartier général, le groupe de soutien logistique, les cinq brigades avec environ 100 compagnies quand les effectifs militaires auront atteint le niveau autorisé est de 600 000 dollars par mois (1 800 000 dollars).

### d) Logements préfabriqués

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 2 992 700

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 69 985 000

47. Il faudra loger au total 1 200 personnes. Quatre camps de 100 personnes ont été obtenus de l'APRONUC. Le montant indiqué comprend aussi 800 unités toutes prêtes (transport compris), avec groupes électrogènes, installations électriques, climatiseurs et mobilier de base à raison de 10 000 dollars par logement (8 000 000 dollars), 15 % de ce montant étant nécessaire pour l'aménagement de chemins, de routes et de parcs de stationnement (1 200 000 dollars).

- 48. Le montant indiqué comprend 185 unités comportant cuisines, mess et installations de toilette à raison de 200 000 dollars par unité; ces installations seront utilisées pour compléter les camps en toile qui logeront environ 27 700 militaires (37 millions de dollars). On compte une unité pour 150 personnes. Les installations seront équipées d'une chambre froide pour le stockage des denrées alimentaires, d'installations de cuisine, de mobilier de mess, etc. Il est prévu aussi 900 lavabos installés dans des conteneurs normalisés de 20 pieds, qui serviront chacune 30 personnes au maximum, à raison de 20 000 dollars par unité (18 millions de dollars).
- 49. Des bureaux seront aménagés dans un immeuble rénové du complexe du quartier général à Mogadishu; dans d'autres localités, on utilisera à la fois des locaux loués et 300 bâtiments préfabriqués.
- 50. Aux termes d'un accord, les locaux de l'ambassade des Etats-Unis à Mogadishu, qui comportent 20 bâtiments, seront utilisés comme quartier général d'ONUSOM II. La structure de ces bâtiments est solide; toutefois, du fait des troubles, tout a été enlevé: portes, fenêtres, câbles électriques et revêtements de sol. La surface utilisable totale, soit 15 100 mètres carrés, devrait permettre à 1 700 personnes de travailler sur place. L'ensemble de ces immeubles est fourni gratuitement, mais ONUSOM II devra réserver 700 mètres carrés à l'usage du bailleur. Des travaux de construction sont prévus à raison de 650 dollars par mètre carré (455 000 dollars).
- 51. Il est prévu aussi 100 constructions légères de 10  $\times$  25 mètres, d'un coût unitaire de 30 000 dollars, à usage d'entrepôt et d'atelier (3 millions de dollars).
- 52. Une unité accueillera à la fois des bureaux et des logements, des salles de réunion et un mess, au quartier général, pour le Commandant de la force et pour les officiers du quartier général; le coût est estimé à 480 000 dollars.
- 53. La prévision de dépense inclut le coût de la construction de 1 000 mètres carrés d'installations collectives, dans le quartier général, à Mogadishu : une salle à manger commune (500 000 dollars), 1 000 mètres carrés pour une salle polyvalente (500 000 dollars), 1 000 mètres carrés pour divers services et pour l'économat avec un local servant de magasin (400 000 dollars), et 500 mètres carrés qui serviront de salle de conférence (300 000 dollars). Le montant indiqué comprend aussi la viabilisation du terrain pour la construction de ces quatre bâtiments, sur une superficie totale de 3 500 mètres carrés (150 000 dollars).
- 54. Pour les bâtiments préfabriqués et pour les logements loués, les dépenses se répartiraient comme suit :

	<u>Bâtiments</u> préfabriqués	Logements en location	<u>Total</u>
Personnel du quartier général, Mogadishu	400	236	636
Personnel des bureaux de zone et de sous-zone	200	44	244
Volontaires des Nations Unies	120	105	225
Total partiel	720	385	1 105
Personnel militaire du quartier général, Mogadishu	330		330
Logement du personnel de passage	150	_	150
Montant total	1 200	385	1 585

## 5. Remise en état des infrastructures

1er mai 1992-3 avril 1993 : montant révisé 23 600 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 7 000 000

- 55. La quasi-totalité de l'infrastructure de la Somalie a été gravement endommagée pendant les combats des deux dernières années et de nombreuses installations ont été vandalisées et pillées. Des crédits sont prévus pour la remise en état et la reconstruction d'urgence afin de permettre aux éléments militaires d'ONUSOM II d'accomplir leurs tâches. On présume qu'une partie des travaux entrepris à ce titre coïncidera avec ceux que nécessitera le secteur humanitaire de la Mission.
- 56. Il faudra remettre en état les installations de navigation maritime et aérienne à Mogadishu, ainsi que les terrains d'aviation et les pistes d'atterrissage en plusieurs points hors de la capitale. Il faudra réparer les routes menant aux camps militaires ainsi que les routes et les ponts qui seront utilisés par les convois militaires et humanitaires. Il faudra également réparer les ouvrages hydrauliques, les usines de filtrage et le matériel de pompage correspondant. On devra aussi rebâtir les puits qui ont été détruits.
- 57. On ne dispose pas pour le moment d'une analyse détaillée des ressources réelles mais on estime qu'il faudra consacrer un minimum de 800 000 dollars par mois pour mener à bien une partie des tâches (4 800 000 dollars). Certains travaux de construction et de remise en état seront effectués dans le cadre d'arrangements commerciaux de sous-traitance alors que d'autres pourront être entrepris avec l'aide des officiers du génie de la Mission.
- 58. Le port de Mogadishu est le principal port d'entrée pour le réapprovisionnement de tous types de la Mission. Des crédits sont prévus pour s'assurer les services d'un remorqueur et d'un bateau pilote précédemment utilisés par la Force d'intervention unifiée, qui seront transférés à ONUSOM II. On prévoit qu'on aura besoin de deux remorqueurs de 2 000 chevaux (tarif journalier, tout compris, de 3 500 dollars), d'un remorqueur de 3 500 à 4 000 chevaux (4 100 dollars par jour) et d'un bateau pilote (1 200 dollars par jour) (soit 2 200 000 dollars). Une fois qu'il sera pleinement

opérationnel, le port de Mogadishu pourra obtenir des revenus auprès d'autres utilisateurs du port. C'est d'ailleurs l'objet d'un projet du PNUD et il se peut qu'on puisse utiliser une partie du revenu, ce qui réduira les dépenses prévues sous cette rubrique budgétaire.

#### 6. Opérations de transport

- 59. Les prévisions de dépenses suivantes sont fondées sur un parc automobile civil prévu de 681 véhicules, comme il est indiqué à l'annexe IX ci-joint et sur l'hypothèse que la zone de la Mission comptera au maximum 6 000 véhicules appartenant aux contingents. Est incluse dans le parc automobile civil une réserve de 67 véhicules dont pourront se servir les contingents militaires qui arrivent sur les lieux sans être pleinement autonomes. Cette petite réserve pourra aussi être temporairement utilisée pour les programmes de déminage et de formation de la police.
- 60. Quatre-vingts des 681 véhicules civils nécessaires ont été achetés au cours du mandat précédent. On compte pouvoir prélever sur les stocks d'autres missions 110 véhicules et 10 motocyclettes, ce qui laisse un solde de 492 véhicules, dont 283 pourront être prélevés sur le parc de l'APRONUC après la liquidation de l'Autorité. Les véhicules appartenant à l'APRONUC représentent quelque 4,4 millions de dollars. Sont inclus dans le montant actuel des crédits pour l'achat de 492 véhicules, dont 283 véhicules ayant appartenu à l'APRONUC.

# a) <u>Achat de véhicules</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 1 836 800

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 14 683 000

61. Des crédits sont prévus pour acheter 492 véhicules et pour couvrir les frais de fret à raison de 12 % pour 601 véhicules au total. On trouvera à l'annexe X des détails sur les ressources nécessaires pour les véhicules, lesquelles sont aussi résumées dans le tableau ci-après.

# <u>Tableau 1</u>

	<u>En dollars des </u>
	<u>Etats-Unis</u>
362 véhicules pour passagers/véhicules utilitaires	7 350 000
136 cars	1 815 000
137 camionnettes de livraison/camions	3 630 000
46 véhicules à usage spécial	2 616 000
30 citernes à eau et 10 motocyclettes	95 000
5 élévateurs à fourche	250 000
Total	15 756 000

	En dollars des Etats-Unis
Moins : 80 véhicules	(1 640 000)
Moins : 110 véhicules et 10 motocyclettes	(1 127 000)
Total net - 491 véhicules	12 989 000
A ajouter : fret pour 601 véhicules à raison de 12 %	1 694 000
Total (net)	14 683 000

#### b) <u>Location de véhicules</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé	1 003 300
ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses	1 125 000

62. On estime qu'il faudra louer 200 véhicules au maximum pendant environ 75 jours au tarif journalier de 75 dollars (chauffeurs compris) en attendant l'arrivée des véhicules qui seront achetés ou prélevés sur les stocks d'autres missions.

# c) <u>Matériel pour ateliers de réparation et d'entretien</u>

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 8 200 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 490 000

63. Un crédit est prévu pour l'acquisition du matériel de réparation et d'entretien de base nécessaire pour un atelier principal au siège de la Mission (86 000 dollars) et un atelier dans chacune des cinq zones à raison de 60 000 dollars chacune (soit 300 000 dollars), ainsi que du matériel de réparation et d'entretien et des outils d'un montant de 8 000 dollars pour chacune des 13 sous-zones (104 000 dollars).

# d) <u>Pièces de rechange, réparations et entretien</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 23 500

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 3 120 000

64. Des crédits sont prévus afin de constituer un stock initial de pièces de rechange pour les 681 véhicules commerciaux, estimé à 5 % du coût d'acquisition (725 000 dollars). Un crédit est également prévu pour financer l'entretien en sous-traitance des véhicules commerciaux, y compris les réparations de 80 véhicules accidentés pendant six mois et de 600 véhicules accidentés pendant deux mois à raison de 45 dollars par véhicule et par mois (75 000 dollars). Ces prévisions englobent le coût des pièces de rechange nécessaires pour 6 000 véhicules militaires, y compris celles qui ont été apportées dans la zone de la Mission avec les véhicules. La valeur du parc automobile militaire est estimée à 102 millions de dollars. Les calculs sont fondés sur un taux de 5 % de la valeur du parc (2 020 000 dollars). Est

également prévu dans ce montant un crédit pour les accessoires nécessaires à 600 véhicules commerciaux, des trousses de première urgence, des extincteurs et des câbles de touage d'un montant de 500 dollars par véhicule (300 000 dollars).

## e) Carburants et lubrifiants

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 1 158 600

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 3 854 500

65. On présume que les véhicules commerciaux et les véhicules militaires auront une consommation d'un gallon (soit 3,78 litres) par 15 et 10 miles respectivement (24 et 16 km environ) et que tous les véhicules parcourront 30 miles (48 km environ) par jour avec une consommation journalière de deux gallons pour les véhicules commerciaux et de trois gallons pour les véhicules militaires. Un crédit est prévu pour l'achat de 28 800 gallons d'essence (108 864 litres) qui seront utilisés par 80 véhicules commerciaux pendant 180 jours, de 108 000 gallons (408 240 litres) qui seront utilisés par 600 véhicules commerciaux pendant 90 jours, et de 30 000 gallons (113 400 litres) qui seront utilisés par les 200 véhicules loués pendant 75 jours, soit un total de 166 800 gallons (630 504 litres) à 1,25 dollar par gallon (208 500 dollars), (environ 0,34 dollar le litre). Un crédit est également prévu pour l'achat total de 2 916 000 gallons (11 022 480 litres) à 1,25 dollar par gallon qui seront utilisés par 4 200 véhicules militaires pendant 180 jours et par 1 800 véhicules militaires pendant 120 jours (3 645 000 dollars).

# f) <u>Assurance</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 4 200 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 200 000

66. Les ressources prévues concernent l'assurance au tiers souscrite par la Mission pour couvrir le parc automobile de 36 000 véhicules/mois ou de 3 000 véhicules/an pour le mandat actuel, la prime annuelle étant de 400 dollars.

#### 7. Opérations aériennes

#### a) <u>Hélicoptères</u>

67. Lors de l'évaluation des besoins d'ONUSOM II en matière d'appui aérien, il a été tenu compte des nombreuses tâches opérationnelles à entreprendre. Certaines d'entre elles devront peut-être être menées conformément aux dispositions du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Un appui aérien sera également nécessaire pour les activités de secours et de relèvement, le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées, les opérations de déminage, le rétablissement des forces de police et du système judiciaire dans le pays. D'autres considérations importantes ont été la taille du pays qui fait environ 1 800 kilomètres du nord au sud, les longues distances à parcourir pour le réapprovisionnement à partir des pays voisins et le mauvais état des routes, des ports, des aérodromes et autres infrastructures, qui ne sont pratiquement jamais réparés.

- 68. Compte tenu de ce qui précède, il est évident que la Mission aura besoin d'un appui aérien important notamment pour les rapatriements sanitaires, le réapprovisionnement logistique, le déploiement de forces d'intervention rapide, le transport de passagers et de hautes personnalités, les opérations de commandement, de liaison, de reconnaissance et de relève des troupes, de contrôle du désarmement et de l'embargo sur les armements ainsi que pour les congés de détente.
- 69. On estime qu'il faudra au total 72 appareils pour accomplir les tâches énumérées ci-dessus, dont 15 avions et 57 hélicoptères. Les gouvernements devraient fournir contre remboursement 24 hélicoptères militaires et 48 appareils seront affrétés à titre onéreux. La composition de la flotte de même que les périodes pour lesquelles elle sera nécessaire pourront changer en fonction des besoins opérationnels de la Mission.
- 70. Des ressources sont demandées pour trois avions de transport lourd L-100. L'un est arrivé le 20 mai 1993 et deux étaient déployés le 15 juin 1993. Ces avions serviront essentiellement aux opérations de manutention de la Mission. Ils peuvent transporter des charges palettisées et seront également utilisés pour le déploiement de troupes, de véhicules et de matériel dans le nord. Le premier sera déployé à Mogadishu et les deux autres à Djibouti et Nairobi.
- 71. La Mission dispose déjà de deux moyens porteurs (cargo/passagers); un troisième devait arriver le 1er juin et deux autres le 15 juin 1993. Ces avions serviront essentiellement à acheminer du matériel et des troupes vers les unités militaires là où des aéronefs de gros tonnage ne peuvent se poser. Ils seront au départ déployés à Mogadishu mais deux au moins pourraient être déployés dans le nord du pays, une fois que les unités militaires auront été déployées dans cette région.

# i) Location/affrètement

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

30 220 000

- 72. Des ressources sont prévues pour un moyen porteur F-27 de 44 places qui servira essentiellement à faire la navette entre Mogadishu, Nairobi et Djibouti. Cet avion est à la disposition de la Mission depuis le début du mois de mars 1993. Des ressources sont également prévues pour deux avions légers de passagers Citation-II qui serviront à transporter de hautes personnalités aux fins des opérations de commandement et de liaison. Les deux avions, qui sont déjà déployés, doivent être basés à Mogadishu. Des ressources sont prévues pour deux avions légers de passagers Cessna Caravan C-208 de 10 places devant permettre de répondre à divers besoins opérationnels dans l'ensemble de la zone de la Mission. Ils devaient être sur place le 18 mai 1993. Les prévisions de dépenses comprennent le coût de deux avions légers de passagers de type B-200 ou de type analogue, qui serviront à la surveillance de l'application du cessez-le-feu et au contrôle de désarmement et de l'embargo sur les armements. On estime que l'on aura besoin de ces avions le 1er août 1993.
- 73. Vingt-cinq hélicoptères utilitaires moyens MI-17 seront nécessaires pour assurer l'appui des cinq brigades. Cinq hélicoptères seront déployés dans

chacune des cinq zones desservies par les brigades. Vingt hélicoptères devraient être déployés le 1er juin et les cinq autres en août 1993.

74. Des ressources sont demandées pour huit hélicoptères MI-26 de transport lourd. Quatre seront déployés à l'appui du quartier général de la force et de la brigade dans la zone de Mogadishu et deux auprès des brigades situées dans les secteurs centre-sud et nord. Quatre hélicoptères devaient arriver le ler juin, deux le 15 juillet et deux le 15 août. Dix-huit hélicoptères tactiques (militaires) se trouvent actuellement dans la zone d'opération. Des ressources sont prévues pour six hélicoptères utilitaires AB-205, qui seront équipés de systèmes d'armements, six hélicoptères de reconnaissance armés Gazelle, six Puma et six MI-24. Ces appareils sont fournis contre remboursement par trois Etats Membres. Après avoir été affectés à la FIU, ils ont été mis à la disposition d'ONUSOM II à compter du ler mai 1993. On trouvera aux annexes XI et XII une récapitulation des prévisions de dépenses au titre des opérations aériennes.

# ii) <u>Carburants et lubrifiants</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

5 314 000

75. On estime que les 57 hélicoptères consommeront au total 4 251 000 gallons (soit 16 091 735 litres) de carburant (voir annexe XI pour les détails). Les calculs ont été établis sur la base de 1,25 dollar le gallon (soit environ 0,34 dollar le litre).

#### iii) Peinture et déploiement

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

1 052 000

76. Des ressources sont demandées pour le déploiement de 25 hélicoptères MI-17 (250 000 dollars) et la peinture de ces hélicoptères (112 000 dollars). Des ressources sont également prévues pour le déploiement de huit hélicoptères MI-26 à raison de 30 000 dollars par hélicoptère (240 000 dollars) et les frais de peinture des MI-26 sont estimés à 15 000 dollars par hélicoptère (120 000 dollars). Deux vols de porte-avions d'AN-124 d'un coût de 150 000 dollars par voyage aller-retour seront nécessaires pour déployer les six MI-24 (300 000 dollars). Des ressources sont demandées au titre des frais de peinture des MI-24 à raison de 5 000 dollars par hélicoptère (30 000 dollars).

#### b) <u>Avions</u>

#### i) Location/affrètement

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 3 163 500

8 248 000

77. Les ressources prévues doivent permettre de louer 15 avions, dont trois avions-cargos L-100 de grand tonnage, cinq avions-cargos de moyen tonnage, un

moyen porteur et six petits porteurs. On trouvera à l'annexe XII une ventilation des coûts de location.

# ii) <u>Carburants et lubrifiants</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 893 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 2 645 000

78. Les calculs ont été établis sur la base d'une consommation de 750 gallons (2 835 litres) à l'heure pour le L-100, de 350 gallons (1 323 litres) à l'heure pour l'AN-32 et le F-27, de 100 gallons (378 litres) à l'heure pour le Citation II, de 80 gallons (302 litres) à l'heure pour le Cessna Caravan et de 90 gallons (340 litres) à l'heure pour le B-200. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir le coût de 2 116 375 gallons (7 999 897 litres) de carburant à 1,25 dollar le gallon (soit environ 0,34 dollar le litre) (voir annexe XII pour les détails).

# iii) <u>Peinture et déploiement</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé — ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 560 000

79. Des ressources sont prévues pour couvrir les frais de peinture de tous les avions à raison de 20 000 dollars pour le L-100, de 5 000 dollars pour l'AN-32, de 12 500 dollars et de 2 000 dollars pour les petits porteurs (437 000 dollars). Des ressources sont également prévues pour le déploiement de tous les avions à raison de 32 000 dollars pour le L-100, de 6 000 dollars pour chacun des quatre petits porteurs et de 40 000 dollars par avion pour chacun des Cessna Caravan (123 000 dollars).

# c) <u>Indemnité de subsistance versée aux équipages</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 19 100 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses -

80. Aucune ressource n'est demandée pour cette période.

#### d) Autres dépenses

## i) <u>Service de contrôle de la circulation aérienne</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé — ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 050 000

81. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir le coût du matériel de la tour de contrôle de l'aéroport de Mogadishu (300 000 dollars). On estime que des dispositifs lumineux, du matériel de lutte contre les incendies, des aides à la navigation, des appareils destinés à tester le carburant et des groupes moteurs pourraient être nécessaires pour quatre autres emplacements, leur coût étant estimé à 400 000 dollars par emplacement (1 600 000 dollars). Le coût de la location de rampes de chargement pour les aéroports de Mogadishu, Nairobi et Djibouti est estimé à 150 000 dollars.

## ii) <u>Droits d'atterrissage et manutention au sol</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 150 700 240 000

82. Les prévisions de dépenses comportent un montant de 40 000 dollars par mois au titre des droits d'atterrissage, de stationnement, de remorquage et d'autres services fournis dans des aéroports situés en dehors de la Somalie.

# 8. <u>Transmissions</u>

- 83. Le matériel de télécommunications acheté pour l'ONUSOM devait assurer des liaisons internationales au moyen d'une station terrienne Intelsat de 4,5 mètres, située au quartier général de la Mission à Mogadishu, étant donné que, comme indiqué précédemment, les contingents militaires n'étaient déployés qu'à Mogadishu et aux environs. Du matériel VHF classique destiné aux communications internes à proximité du quartier général a également été acheté.
- 84. La capacité de la station terrienne de Mogadishu sera augmentée (16 voies téléphoniques et 4 voies de transmission de données). Elle sera complétée par un nouveau réseau VSAT de communication par satellite, composé d'une station centrale à Mogadishu et de 10 sous-stations une à chacun des cinq quartiers généraux de brigade, une à chacun des deux principaux camps logistiques, et une à chacun des bureaux de liaison de Nairobi, Djibouti et Mombassa. Chacune de ces stations sera équipée de huit voies téléphoniques et deux voies de transmission de données; le système pourra être développé en fonction des besoins. Le réseau VSAT devrait être opérationnel au mois d'août 1993.
- 85. Un réseau auxiliaire de communications par satellite, composé de 10 terminaux INMARSAT voix/télécopie/télex et de 10 terminaux INMARSAT télex/données, sera utilisé comme principal système de liaison interne en attendant que le réseau VSAT soit installé. Une fois qu'ils ne serviront plus de système principal, les terminaux INMARSAT seront utilisés comme système auxiliaire, pour communiquer avec les bureaux locaux et en cas d'urgence.
- 86. Un système de communications de 12 voies sera installé pour couvrir Mogadishu. Il aura 200 appareils portatifs et 60 stations fixes/mobiles. Des réseaux VHF traditionnels seront installés dans les grands centres en dehors de Mogadishu, aux quartiers généraux de brigade, aux bases logistiques et aux bureaux de zones et de sous-zones. Chacun des réseaux peut être développé au moyen de stations de répéteurs et sera aussi en mesure de couvrir la majeure partie des itinéraires suivis par les convois. Il faudra au total 200 stations fixes, 1 500 stations mobiles et 2 000 appareils portatifs, plus 70 stations de répéteurs.
- 87. Dix émetteurs-récepteurs HF de 1 KW à bande latérale unique (BLU) seront nécessaires pour les communications à grande distance. Ces stations permettront la transmission de voix/télécopie/données/télex et constitueront un système auxiliaire permanent pour le réseau de communications internes par satellite. Il faudra de surcroît 200 stations mobiles et 20 stations fixes pour les convois et les activités opérationnelles dans les zones qui ne peuvent être couvertes par les réseaux VHF.

- 88. On prévoit un système de téléphone cellulaire, qui sera complété par des téléphones ruraux, de façon à permettre les liaisons entre les zones et sous-zones en Somalie où sont situés les bureaux et camps d'ONUSOM II. Ce système permettra aussi au personnel supérieur de la Mission de disposer de communications instantanées et fiables. Il faudra des standards téléphoniques au quartier général et à tous les bureaux et centres militaires importants en dehors de Mogadishu, ainsi que des télécopieurs et un petit nombre de systèmes protégés de transmission de voix et de données. Les militaires, les démineurs et d'autres personnes devant pouvoir déterminer avec précision leur position géographique exacte auront besoin d'indicateurs de position. Il faudra aussi du matériel pour les communications air/sol et navire/côte ainsi que des aides de navigation aérienne.
- 89. On compte qu'une bonne partie du matériel nécessaire pourra provenir des stocks de l'APRONUC au Cambodge, une fois que le processus électoral sera terminé. Les dépenses présentées ici sont calculées sur la base du coût intégral, en attendant la réception d'un inventaire définitif du matériel qui pourrait être obtenu auprès de l'APRONUC; la valeur de ce matériel est estimée à environ 5 millions de dollars.

#### a) Matériel de transmissions

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 2 027 400

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 14 778 000

90. Le montant indiqué couvre le matériel suivant : matériel de communications par satellite, matériel de communications radio VHF bidirectionnelles, matériel de communications HF, matériel auxiliaire de communications par satellite et matériel divers décrit en détail à l'annexe XIII.

# b) <u>Pièces de rechange et fournitures</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 347 100

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 2 383 000

91. Le montant prévu doit permettre de couvrir les pièces de rechange et fournitures ci-après :

		ions de nses
	(En do	llars)
Câbles pour téléphones et antennes	145	000
Répartiteurs	18	000
Télécommunications — pièces de rechange et fournitures pour le personnel civil	700	000
Télécommunications — pièces de rechange et fournitures pour le bataillon des transmissions	800	000
Télécommunications — pièces de rechange pour d'autres	200	0.00
bataillons		000
Fournitures diverses	100	000
Batteries	320	000
Total	2 383	000

# c) <u>Matériel d'atelier et d'essai</u>

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé4 8001er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses1 077 000

92. Le montant prévu doit permettre de couvrir le matériel d'atelier et d'essai ci-après :

		<u>Quantité</u>		<u>unitaire</u> dollars)	<u>Coût est</u> <u>tot</u> (En dol	al
a)	Matériel d'essai					
	Analyseur de spectre	12	28	000	336	000
	Analyseur de données	12	8	000	96	000
	Fréquencemètre	12	2	000	24	000
	Analyseur de communications	15	15	000	225	000
	Wattmètre	12	1	500	18	000
	Programmeur de communications	15	4	000	60	000
b)	Matériel d'atelier	15	0	000	20	0.00
	Etabli	15	_	000		000
	Bloc d'alimentation	15		500		500
	Boîte à outils	15	_	500		000
	Fournitures diverses	15	5	000	75	000
	Total partiel				961	500
	Fret (à raison de 12 %)				115	000
	Total				1 076	500
	d) <u>Communications (réseaux c</u>	commerciaux)				
	ler mai 1992-30 avril 1993 : m ler mai-31 octobre 1993 : prév					96 900

# 93. Le montant prévu doit permettre de couvrir les dépenses ci-après :

	<u>Quantité</u>	<u>Coût unitaire</u>	Coût estimatif total
		(En dollars)	(En dollars)
Location de transpondeur INTELSAT	6 mois	25 000	150 000
Frais d'utilisation d'INMARSAT	6 mois	50 000	300 000
Autres frais de location de satellite	6 mois	20 000	120 000
Taxes téléphoniques	6 mois	25 000	150 000
Taxes pour le téléphone mobile	6 mois	15 000	90 000
Total			810 000

## 9. Matériels divers

# a) <u>Mobilier de bureau</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé	176 200
1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses	840 000

94. Le montant prévu sera utilisé pour l'achat de mobilier de bureau de base et de postes de travail pour environ 1 200 employés de bureau : 320 parmi le personnel militaire, 680 parmi le personnel civil des quartiers généraux militaires et civils et 200 dans les quartiers généraux des brigades et des bataillons et dans les bases d'appui logistique. Le coût unitaire des postes de travail est estimé à 700 dollars (840 000 dollars).

## b) <u>Matériel de bureau</u>

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé134 5001er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses900 000

# 95. Le montant prévu permettra d'acheter le matériel de bureau indiqué ci-après :

of aprop	<u>Quantité</u>	Prix unitaire	<u>Coût total</u>
		(Dollars)	(Dollars)
Photocopieuse à très grand débit	1	20 000	20 000
Photocopieuse à grand débit	23	8 000	184 000
Photocopieuse à débit moyen	44	5 000	220 000
Photocopieuse à faible débit	78	2 000	156 000
Photocopieuse (lente) de bureau	100	1 000	100 000
Machine à écrire électrique	60	800	48 000

	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coût total</u>
		(Dollars)	(Dollars)
Machine à écrire manuelle Déchiqueteuses, calculatrices, coffres-forts, projecteurs, pointeuses,	220	250	55 000
lecteurs de codes à barres, etc.			37 000
Fret			80 000
TOTAL			900 000
c) <u>Matériel informatique</u>			
ler mai 1992-30 avril 1993 : montant : ler mai-31 octobre 1993 : prévisions o		3	1 471 300 2 800 000

96. Les besoins d'ONUSOM II en matériel informatique sont indiqués en détail au tableau ci-après. On estime qu'environ la moitié de ce matériel, dont la valeur est d'environ 2 660 000 dollars, pourra être obtenue auprès de l'APRONUC, ce qui ramènera à 2 800 000 dollars le montant à inscrire au présent budget.

	Qua	<u>antité</u>	<u>Coût unitaire</u>		3	<u>Total</u>	
			(Doll	ars)	(Do	)11	ars)
Ordinateur bloc-note		300	2	200	66	0	000
Imprimante portative		300		600	18	30	000
Ordinateur de bureau	1	200	1	700	2 04	10	000
Imprimante de bureau	1	000		400	4(	0	000
Imprimante laser		150	1	600	24	10	000
Alimentation non interruptible	1	200		450	54	ł 0	000
Régulateur de tension		500		450	22	25	000
Système d'exploitation UNIX pour le réseau local (12 serveurs)		1	450	000	4 1	50	000
Abri portatif pour le matériel du		_	150	000		, 0	000
réseau local		1	70	000	-	70	000
Logiciel pour la comptabilité et les							
états de paie		1	55	000	į	55	000
Cartes d'interface (réseau local)	1	000		200	20	0	000
Câblage et fournitures (réseau							
local)	1	lot			15	0	000
Répéteurs/stations centrales		15	15	000	22	25	000
Logiciel pour utilisations partagées		20	10	000	20	0	000

	<u>Quantité</u>	Coût unitaire	<u>Total</u>
		(Dollars)	(Dollars)
Logiciel pour utilisations individuelles Equipement pour l'atelier de	800	550	440 000
réparation du matériel informatique	1	20 000	20 000
Total partiel			6 095 000
<u>A ajouter</u> : Fret (12 % du prix d'achat)			725 000
Total (montant brut)			6 820 000
A déduire :			
Matériel déjà acquis			(1 360 000)
Matériel à obtenir auprès de l'APRONUC			(2 660 000)
Total (montant net)			2 800 000
d) <u>Groupes électrogènes</u>			
ler mai 1992-30 avril 1993 : montant rév ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de			308 100 6 990 000

- 97. Les besoins effectifs en ce qui concerne les groupes électrogènes n'ont pas encore été établis car on ignore dans quelle mesure les unités militaires qui vont arriver seront équipées de matériel suffisant. L'incertitude règne2 également quant à la puissance qui sera requise pour les quartiers généraux de brigade et les installations des différentes zones et sous-zones, dont plusieurs n'ont pas encore été mises en place. On prévoit qu'environ 280 groupes électrogènes de tailles diverses, provenant des surplus de l'APRONUC, seront fournis gratuitement à ONUSOM II. La valeur de ces unités est estimée à environ 2,1 millions de dollars.
- 98. Il est prévu d'acheter 32 groupes électrogènes d'une puissance totale de 12 200 kVA pour le quartier général de Mogadishu ainsi que les quartiers généraux de brigade et les bureaux de zone (1 900 000 dollars). Ces unités devront être achetées sans délai.
- 99. Le montant prévu permettra aussi d'acheter 430 groupes électrogènes de puissance variable (entre 25 et 125 kVA), pour une puissance totale de 12 540 kVA (3 420 000 dollars). Ces unités compléteront, à leur arrivée, le matériel des contingents sous-équipés à cet égard. Il sera peut-être possible de faire face à ces besoins grâce aux surplus de l'APRONUC. Les prévisions de dépenses comprennent un montant qui permettra d'acheter à la FIU un certain nombre de groupes électrogènes de grande puissance, avec sous-stations, postes de commutation et câbles de distribution, complètement installés, d'une puissance de 1 700 kVA (780 000 dollars). On estime que le fret représentera

12 % du coût du total des unités qui seront achetées et des unités (280 environ) que l'on compte recevoir de l'APRONUC (890 000 dollars).

#### e) <u>Matériel d'observation</u>

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé -1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 730 000

100. Le montant prévu permettra d'acheter du matériel d'observation pour compléter celui qu'apporteront les unités militaires. Il faudra 75 dispositifs d'observation de nuit, soit trois pour chacun des 25 bataillons, au prix unitaire de 6 000 dollars (450 000 dollars). Il faudra en outre 50 jumelles à fort grossissement (20 x 120), coûtant 4 800 dollars pièce (240 000 dollars) et 200 jumelles de campagne (7 x 50) coûtant 200 dollars pièce (40 000 dollars).

## f) Réservoirs à essence et débitmètres

 1er mai 1993-30 avril 1993 : montant révisé
 312 500

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 2 839 000

- 101. L'eau et le carburant seront stockés dans des outres géantes, dont certaines ont été obtenues gratuitement auprès de la FIU. On prévoit d'acheter 100 outres pour le stockage du carburant, d'une capacité de 1 000 gallons (3 780 litres), vendues avec des toiles de sol et écrans solaires, à raison de 5 900 dollars l'unité (590 000 dollars). On achètera en outre 40 unités d'une capacité de 10 000 gallons (37 800 litres), coûtant 14 200 dollars pièce (568 000 dollars), et 140 unités composées de pompes, débitmètres et filtres dont le coût unitaire est de 5 400 dollars (756 000 dollars).
- 102. Par ailleurs, il est prévu d'acheter, pour le stockage de l'eau, 100 outres d'une capacité de 1 000 gallons (3 780 litres), vendues avec toiles de sol et écrans solaires, dont le coût unitaire est de 4 000 dollars (400 000 dollars), ainsi que 30 unités d'une capacité de 5 000 gallons (18 900 litres), dont le coût unitaire est de 5 000 dollars (150 000 dollars). Enfin, le montant prévu comprend le coût des pompes requises pour les unités de stockage d'eau d'une capacité de 18 900 litres (75 000 dollars), ainsi que le fret, à raison de 12 % du prix d'achat (300 000 dollars).

#### g) <u>Equipement des locaux</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 103 700

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 7 550 000

103. Les militaires des contingents seront logés dans des tentes et utiliseront initialement les lits de camp qu'apporteront les contingents. Selon les normes convenues, chaque soldat disposera d'un lit, d'un matelas, d'une table de nuit, ainsi que d'un meuble pour ses vêtements et affaires personnelles. Ce matériel devra être fourni à 27 500 hommes maximum, à raison de 260 dollars par personne (7 150 000 dollars). On prévoit également d'acheter des quantités limitées de meubles (fauteuils, tables basses, etc.) pour les parties communes des unités militaires. On estime que ce matériel devra être fourni à environ 75 à 80 camps (400 000 dollars).

## h) <u>Tentes</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

550 000

104. On estime qu'il faudra environ 2 500 tentes de 10 places pour loger le personnel des contingents. Vu le climat de la Somalie, on prévoit que les tentes ne dureront pas plus de neuf mois environ. En conséquence, il faudra remplacer environ 20 % des tentes pendant la période correspondant au mandat en cours. Les prévisions de dépenses correspondent à l'achat de 50 tentes, dont le coût unitaire est de 1 100 dollars, y compris le fret (550 000 dollars).

## i) Matériel frigorifique

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

2 212 000

- 105. On prévoit d'acheter quatre conteneurs d'environ six mètres (20 pieds, selon les normes de l'Organisation internationale de normalisation) pour chacun des 20 bataillons, pour le stockage à froid des denrées alimentaires. Leur coût unitaire est estimé à 9 500 dollars sur la base de 100 unités au total (950 000 dollars). Le montant indiqué permettra aussi d'acheter une trentaine de groupes électrogènes de 15 kVA, qui sont requis pour ce matériel (180 000 dollars).
- 106. On pense que le marché relatif aux rations comprendra la mise en place d'installations centrales de stockage à froid dans divers points de distribution, jusqu'au niveau des brigades. On prévoit toutefois d'acheter pour chacun des 25 bataillons, deux unités de plain-pied dont le coût unitaire est estimé à 14 500 dollars, y compris le fret (725 000 dollars). Enfin, le montant indiqué comprend le coût de 1 400 réfrigérateurs de type courant à raison de 255 dollars l'unité, y compris le fret (357 000 dollars).

# j) <u>Matériel médical</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

390 000

107. On prévoit d'acheter du matériel médical de base pour mettre en place cinq dispensaires au maximum dans des emplacements non couverts par les unités médicales militaires de la Mission. On estime le coût à 25 000 dollars par dispensaire (125 000 dollars). Le montant prévu permettra aussi d'acheter du matériel médical et de mettre en place un poste de premiers secours dans chacun des 13 bureaux de sous-zone, à raison de 5 000 dollars l'unité (65 000 dollars); enfin, l'achat de gros matériel est également prévu pour compléter le matériel dentaire et médical des unités de soins hospitaliers de la Mission (200 000 dollars).

## k) <u>Matériel divers</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 210 000

1 880 000

- 108. Il est prévu d'acheter du matériel de lutte contre l'incendie (150 000 dollars) ainsi que 60 fumigateurs pour la lutte contre les insectes et les ravageurs, à raison de 1 500 dollars l'unité (90 000 dollars). Le montant indiqué comprend aussi des ressources pour l'achat de matériel de nettoyage et d'outils divers pour l'entretien des bâtiments, ainsi que de matériel de sécurité, y compris des caméras et des machines à plastifier pour l'établissement de cartes d'identité (150 000 dollars); enfin, un montant est prévu pour l'achat de matériel divers, notamment pour remplacer des articles usagés ou endommagés et faire face aux imprévus (110 000 dollars).
- 109. Les prévisions de dépenses comprennent aussi un montant correspondant à l'achat d'équipement et de matériel anti-émeute, de boucliers en plexiglass, d'écrans de protection pour le visage, de fusils anti-émeute, de matraques, de masques à gaz avec filtre, de porte-voix, de grenades lacrymogènes, de balles inoffensives, de menottes souples, etc., pour équiper 3 500 hommes au maximum. Le montant prévu (1 380 000 dollars) comprend le fret.

# 1) <u>Pièces de rechange, réparations et entretien du matériel</u>

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 155 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 3 400 000

110. Le montant indiqué permettra d'acheter des pièces détachées pour les groupes électrogènes, dont le coût est évalué à 15 % du prix d'achat total (1 200 000 dollars), ainsi que des câbles de distribution, postes de commutation, sous-stations et abris pour les groupes électrogènes (1 million de dollars). Le montant prévu comprend également le coût des réparations et des pièces de rechange nécessaires pour le matériel électrique et mécanique autre que les groupes électrogènes, à raison de 8 % du prix total d'achat, lequel représente 15 millions de dollars (1 200 000 dollars).

## m) <u>Matériel d'épuration de l'eau</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé — ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 3 020 000

111. Le coût de l'eau potable est inclus dans celui des rations, indiqué plus haut. Il sera toutefois nécessaire de fournir de l'eau pour la cuisine, la toilette et la lessive, à raison de 100 litres par personne et par jour. Dans toute la Somalie, l'eau est d'une qualité inacceptable. On estime qu'il faudra des unités d'épuration de l'eau dans environ 125 camps, chacun d'eux comptant entre 150 et 200 personnes. Le matériel nécessaire pour fournir entre 15 000 et 20 000 litres d'eau par jour coûte 22 000 dollars, ce qui représente, pour 125 unités, un montant total de 2 750 000 dollars. Une unité d'épuration de l'eau par osmose inversée est déjà installée dans un camp qu'utilisait précédemment la FIU. Cette unité avait été apportée en vertu d'un contrat de location conclu avec une entreprise privée, mais elle sera maintenant achetée; son coût est de 270 000 dollars.

#### 10. Fournitures et services

## a) <u>Services divers</u>

#### i) Vérification des comptes

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

25 000

112. Des ressources sont prévues pour couvrir le coût de la vérification externe des comptes de la Mission.

#### ii) Services contractuels

 ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 1 018 000

 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 4 750 000

- 113. Des ressources sont prévues pour couvrir, durant les trois premiers mois de la Mission, le coût des services d'interprétation, de blanchissage, de retouche de vêtements, de coiffeurs et de cordonniers ainsi que des services de sécurité, d'enlèvement des ordures et autres services devant être assurés par un entrepreneur commercial qui fournissait ces services à la FIU (3 270 000 dollars). Des ressources sont également prévues pour couvrir le coût de ces services qui, au cours de la deuxième période de trois mois du mandat de la Mission, seront assurés par ses propres entrepreneurs pour 28 000 personnes. Le coût est estimé à 12,50 dollars par personne et par mois (1 050 000 dollars).
- 114. Des ressources sont prévues au titre des services de nettoyage pour le complexe du quartier général de la Mission ainsi que pour les cinq quartiers généraux de brigade et les bureaux de zone, à raison de 484 mois de travail d'un coût de 250 dollars par personne et par mois (121 000 dollars).
- 115. Des ressources sont prévues au titre des services de sécurité et des services d'interprétation pour 13 bureaux de zone auxiliaires et 3 bureaux de liaison qui ne sont pas rattachés à des unités militaires, soit 66 gardes pour les 16 bureaux, pendant six mois, à un coût de 250 dollars par garde et par mois (99 000 dollars). On estime qu'il faudra 124 interprètes, un pour chacun des camps militaires, pour une période de trois mois, à un coût de 270 dollars par personne et par mois (100 400 dollars). Des ressources sont également prévues pour 124 travailleurs manuels et porteurs, qui seront engagés pour fournir des services pendant six mois dans les aéroports et dans les ports, ainsi que dans les camps d'appui logistique, pour 150 dollars par personne et par mois (111 600 dollars).

#### iii) Services et traitements médicaux

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 10 600 280 000

116. Le montant prévu doit couvrir le coût des services médicaux et des examens médicaux de fin de mission pour les observateurs militaires et les membres de la police civile. Des ressources sont prévues pour les soins médicaux dans les

hôpitaux en dehors de la zone de la Mission lorsque le traitement ne peut être assuré dans les installations médicales militaires de la Mission. Des ressources sont prévues pour 12 cas à 15 000 dollars (180 000 dollars), ainsi que pour le remboursement de 400 examens médicaux dont le coût est estimé à 250 dollars chacun (100 000 dollars).

## iv) Dépenses de représentation

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé8 7001er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses15 000

117. Des ressources sont prévues pour couvrir le coût de réceptions organisées en l'honneur de notables locaux dans le contexte de visites d'amitié effectuées dans l'intérêt de la Mission. Des ressources sont prévues pour couvrir le coût des réceptions officielles organisées en l'honneur de fonctionnaires du gouvernement, de notables locaux et de délégations officielles rendant visite à la Mission, dans les cas où ces coûts ne peuvent être couverts par l'indemnité de représentation limitée perçue par un petit nombre de fonctionnaires de rang élevé. Un montant de 2 500 dollars par mois est prévu à cette fin pendant six mois (15 000 dollars).

#### v) Autres services

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 155 000 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 800 000

118. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût de l'affranchissement du courrier personnel des membres des contingents militaires, estimé à environ 5 dollars par personne pour environ 150 000 mois/hommes (750 000 dollars) ainsi que d'autres services divers, frais bancaires, droits et honoraires d'avocat et demandes d'indemnités et règlements divers pour le personnel militaire et le personnel civil (50 000 dollars).

# b) Fournitures diverses

#### i) Articles de papeterie et fournitures de bureau

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 165 000 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 880 000

119. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des articles de papeterie et fournitures de bureau, des travaux d'imprimerie effectués localement, des fournitures pour la reproduction de documents et le traitement de données, pour un coût estimatif moyen de 80 000 dollars par mois pendant six mois (480 000 dollars). Des ressources sont également prévues pour l'achat de matériel consomptible de traitement de données, pour un coût total de 400 000 dollars.

## ii) <u>Fournitures médicales</u>

 ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 221 500

 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 1 570 500

120. Des ressources sont prévues pour l'achat de médicaments, de vaccins, de comprimés antipaludiques, de pansements et de bandages pour le personnel militaire, à raison de 20 dollars par personne pour 28 000 personnes et 10 000 nouveaux arrivants (760 000 dollars). Des ressources sont également prévues pour des fournitures médicales et dentaires à raison de 6,50 dollars par personne par mois, pour un total de 124 700 mois/hommes (810 500 dollars).

#### iii) <u>Fournitures sanitaires et de nettoyage</u>

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 44 000 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 840 000

121. Les ressources prévues doivent permettre d'acheter des produits de nettoyage et d'autres fournitures sanitaires pour la Mission. Les dépenses ont été calculées sur la base de 5 dollars par personne par mois pour un effectif moyen de 28 000 personnes pendant six mois.

## iv) Abonnements

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 14 000 ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 10 000

122. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût d'abonnement à des journaux, périodiques, indicateurs de compagnies aériennes, manuels techniques et documents juridiques et l'achat de livres de bibliothèque.

# v) Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 400 200

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 2 360 000

123. Le montant prévu est destiné à couvrir le coût de fourniment aux couleurs de l'ONU, notamment bérets bleus, insignes, brassards, casquettes et foulards pour les 28 000 hommes qui ont été relevés et pour 10 000 nouveaux arrivants, estimé à 35 dollars en moyenne par personne (1 330 000 dollars), ainsi que le coût des gilets pare-balles et de casques pour 1 500 personnes, estimé à 400 dollars par personne (620 000 dollars). Le montant indiqué comprend le coût de l'achat d'uniformes destinés aux agents du Service mobile et aux chauffeurs locaux et de bleus de mécaniciens (135 000 dollars), ainsi que de drapeaux (120 000 dollars), de décalcomanies (25 000 dollars) et de 60 000 jeux de médailles coûtant 2,50 dollars pièce (150 000 dollars).

#### vi) Matériel pour la défense des périmètres

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 53 500

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 1 195 000

124. Le montant prévu à cette rubrique correspond au coût de 3 millions de sacs de sable coûtant 0,20 dollar pièce (600 000 dollars) et de 75 000 rouleaux de fil de fer barbelé et fils à boudin à 4 dollars pièce (300 000 dollars), ainsi que de 15 000 piquets de fer à 3 dollars pièce pour la construction de clôtures (45 000 dollars). Il comprend également le coût de paillasses en mailles

d'acier pour la construction d'aires d'atterrissage, de gabions, de barrières et d'autres matériels de défense (250 000 dollars).

# vii) <u>Fournitures électriques</u>

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé 9 300 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses -

125. Les ressources nécessaires à ce titre sont comprises dans la section 8 b) (Pièces de rechange et fournitures).

## viii) Autres fournitures diverses (intendance et magasins)

 1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé
 432 000

 1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses
 2 000 000

126. Le montant prévu est destiné à couvrir le coût des fournitures et services non compris ailleurs dans le budget (gaz butane de cuisine, bouteilles de gaz, recharges d'oxygène et d'acétylène, recharges pour extincteurs, autres fournitures consomptibles et frais bancaires) et estimé à 300 000 dollars par mois (1 800 000 dollars), ainsi que le coût des cartes (200 000 dollars).

#### 11. Programmes d'information

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé — ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 275 000

- 127. Les détails des programmes d'information d'ONUSOM II sont en train d'être arrêtés. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de publier chaque jour en langue somalie un bulletin d'informations, d'acheter du matériel d'imprimerie, de couvrir les dépenses de fonctionnement, d'acquérir des fournitures de papier et de l'encre et d'assurer la distribution de 15 000 exemplaires pour un coût total de 85 000 dollars.
- 128. Le montant prévu à ce titre doit permettre de réaliser des émissions radio quotidiennes en langue somalie diffusées sur ondes moyennes et courtes, d'acquérir du matériel de studio et certains matériels de radiodiffusion pour un coût total de 42 000 dollars. Les stations utilisées par la FIU pourraient être mises à la disposition d'ONUSOM II et une station de radiodiffusion pourrait être transférée. On envisage également d'importer du matériel de l'APRONUC.
- 129. Le montant prévu devrait également permettre d'entreprendre d'autres activités d'information sur le plan intérieur, notamment d'imprimer des avis publicitaires, des tracts et des affiches décrivant les activités de la Mission et d'acquérir divers matériels pour le bureau d'information. Il est également prévu d'acquérir des installations de sonorisation pour les réunions d'information à l'intention de la presse, des magnétophones, des téléviseurs, des caméras vidéo, du matériel et des fournitures photographiques, diverses fournitures de conception, des cassettes audio et vidéo et de produire une première brochure décrivant le mandat de la Mission et fournissant diverses autres informations, et ce pour un coût total de 85 000 dollars.

130. Le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU au Siège sera invité à produire des reportages spéciaux sur le rôle de l'ONU en Somalie, en vue de leur distribution dans le monde entier. D'autres programmes tels que le programme vidéo "The United Nations in Action" et des programmes radiophoniques et audio-visuels spéciaux seront produits. Ces informations seront diffusées dans le monde entier. Il faudra des crédits pour financer le séjour d'une semaine d'une équipe cinématographique et deux visites sur le terrain d'un producteur d'émissions radio et d'un photographe, pour un montant total de 63 000 dollars.

## 12. Programmes de déminage

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

8 000 000

- 131. Le programme de déminage de la Somalie, en cours d'élaboration, répond aux exigences tant des aspects de maintien de la paix que du volet humanitaire d'ONUSOM II. Les éléments relatifs au maintien de la paix sont couverts par les prévisions de dépenses actuelles, le volet du programme ayant trait aux activités humanitaires devant être financé à l'aide des ressources du fonds d'affectation spéciale constitué à cette fin. Il convient de noter qu'il n'est pas toujours possible d'établir une distinction entre les deux activités. 132. Le plan de déminage provisoire est calqué sur ceux en cours d'exécution en Afghanistan et au Cambodge et celui en cours de préparation pour le Mozambique. Il comporte les cinq principaux éléments ci-après :
- a) La mise en place de moyens de levé des champs de mines en vue d'évaluer l'ampleur du problème sur l'ensemble du territoire somali;
- b) La mise en oeuvre rapide de l'opération de déminage et l'extension des opérations de déminage en cours, si nécessaire;
  - c) La création d'un service de formation au déminage pour la Somalie;
- d) La constitution d'équipes de spécialistes (Somalis) de déminage formés et le déploiement de ces équipes aux fins d'opérations de déminage;
- e) La mise en place d'un programme de sensibilisation des réfugiés, des villageois et des nomades à la présence de mines.
- 133. Il s'agira dans l'immédiat d'aménager des sites de campements, des routes d'accès et des itinéraires pour convois afin de permettre le déploiement des unités militaires sur toute l'étendue du territoire somali. La plupart de celles-ci seront dotées de moyens limités de déminage, cette opération devant être pour l'essentiel effectuée dans un premier temps en vertu de contrats commerciaux.
- 134. Il faudra acquérir du matériel de déminage, l'achat de la plupart des véhicules et matériels de transmission requis pour les six premiers mois, à l'exception d'un maximum de 10 ambulances (modèle 4 roues motrices) pouvant être financé à l'aide des crédits ouverts à d'autres postes des prévisions de dépenses actuelles.

135. Le montant prévu doit permettre de financer les dépenses de personnel et les services contractuels (2 800 000 dollars), l'achat de matériel de déminage (2 200 000 dollars), de matériels divers, y compris 10 ambulances (1 600 000 dollars) et de fournitures et de services divers, y compris la location de locaux (1 400 000 dollars).

#### 13. Programmes d'agents de police

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

7 500 000

- 136. La résolution 814 (1993) du Conseil de sécurité assigne pour tâche à l'ONUSOM d'aider à reconstituer aux niveaux local, régional ou national, selon qu'il conviendra, une force de police somalie, qui aidera à rétablir et à maintenir la paix, la stabilité et l'ordre, ainsi qu'à enquêter sur les violations graves du droit international humanitaire et à faciliter l'exercice de poursuites contre leurs auteurs. Une force de police nationale efficace et indépendante sera essentielle pour atteindre ces objectifs et permettra en retour de réduire la force militaire de la Mission.
- 137. La force de police sera placée sous le contrôle opérationnel de l'ONUSOM en attendant que les structures d'une administration civile somalie soient mises en place. Le tableau d'effectifs comporte des postes de conseillers principaux pour les programmes de formation de la police qui prévoient l'ouverture de deux écoles de police, le rétablissement du système judiciaire et la remise en état des prisons du pays, ainsi que des postes de personnel d'appui. Ainsi qu'il ressort également du projet de tableau d'effectifs, on envisage d'utiliser les conseillers de la police civile internationale comme conseillers techniques dans les programmes de formation. Il est prévu que les services de personnels de la police civile internationale qui étaient au nombre de 54 au cours du premier mandat, seraient fournis par les gouvernements sans frais pour l'ONU, si ce n'est le paiement d'indemnités de subsistance et de frais de voyage. Les forces militaires d'ONUSOM II, sous la direction du Prévôté et des commandants des secteurs militaires, fourniront conseils, assistance et appui à la force de police en attendant que la police civile internationale soit mise en place.
- 138. Sont prévus à cette rubrique les crédits minimaux nécessaires au fonctionnement de la force de police auxiliaire forte de 6 000 agents au maximum ainsi que les dépenses minimales destinées à aider à couvrir le coût de la remise en état des postes de police et des installations de formation. Il est prévu de porter à 10 000 hommes les effectifs de la force de police opérant actuellement à Mogadishu et dans d'autres zones anciennement placées sous le contrôle de la FIU et de la déployer sur toute l'étendue du territoire somali. Ce programme élargi sera financé à l'aide de contributions volontaires, les besoins immédiats étant financés dans le budget actuel; en effet cette force de police apportera un appoint indispensable aux unités militaires de l'ONUSOM dans leurs efforts visant à rétablir l'ordre public en Somalie.
- 139. Le crédit prévu servira à financer une police civile de 54 hommes nécessaire pour former et instruire la force de police somalie. Ces personnels auront droit à une indemnité de subsistance au taux de 85 dollars par jour pendant 148 jours et à des frais de voyage aller-retour (681 000 dollars). Le montant prévu inclut des frais de voyage aller en Somalie à raison de

3 500 dollars par personne, y compris les frais d'excédent de bagages (189 000 dollars).

- 140. Un montant est également prévu pour couvrir la solde des membres de la force de police auxiliaire au taux de 110 dollars par agent par mois en moyenne pour 6 000 agents pendant six mois (3 960 000 dollars). Le montant prévu doit aussi permettre de financer la remise en état d'environ 70 postes de police à un coût moyen de 12 000 dollars (840 000 dollars), ainsi que des locaux devant servir d'installations de formation à deux écoles de police (450 000 dollars).
- 141. On prévoit d'utiliser 100 camionnettes/autobus excédentaires du parc automobile de l'APRONUC à l'occasion du programme de formation de la police et de remise en état. Le montant prévu doit permettre d'assurer le fret de ces véhicules à raison de 2 500 dollars par véhicule (250 000 dollars).
- 142. Un montant est aussi prévu pour l'achat de fournitures et fournir des services divers d'appui à 70 postes de police au taux de 1 200 dollars par mois pour six mois (500 000 dollars). Ce montant doit permettre d'acheter des uniformes, des équipements personnels, des armes et des radios portatives à raison de 105 dollars pour chacun des 6 000 agents de police (630 000 dollars).

#### 14. Fret aérien et terrestre

#### a) Transport du matériel appartenant aux contingents

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

18 775 000

143. Le montant indiqué correspond au transport par mer des véhicules des contingents et des équipements et fournitures des 12 500 militaires (16 bataillons) qui doivent rejoindre ONUSOM II après le 1er mai 1993, à un coût moyen de 850 dollars par bataillon (13 600 000 dollars), et le transport routier de chacun des contingents fournis par 21 pays, au coût de 75 000 dollars par paya (1 575 000 dollars). Sont également prévus les coûts du rapatriement des deux contingents de l'ancienne Force d'intervention unifiée qui sont restés dans la région jusqu'en juin 1993, soit 1,8 million de dollars par contingent (3 600 000 dollars).

#### b) Affrétage d'un navire pour le réapprovisionnement

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses

450 000

144. Le montant indiqué correspond à l'affrètement d'un navire de 1 000 TJB qui assurera des opérations de réapprovisionnement entre Mombassa, Djibouti et Mogadishu. Chaque aller-retour entre les ports d'approvisionnement prendrait environ sept jours. On estime que chaque voyage coûterait quelque 45 000 dollars et qu'il faudrait 10 voyages pour la période de six mois considérée.

## c) Fret et camionnage commerciaux

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant	révisé	194 000
1er mai-31 octobre 1993 : prévisions	de dépenses	900 000

145. Ces montants correspondent aux frais d'expédition, de manutention et de réexpédition ne figurant sous aucune autre rubrique.

## 15. Système intégré de gestion

1er mai 1992-30 avril 1993 : montan	t révisé	90 000
1er mai-31 octobre 1993 : prévisions	s de dépenses	254 000

146. Les montants indiqués correspondent à une part proportionnelle du financement du Système intégré de gestion pour 1993.

# 16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

1er mai 1992-30 avril 1993 : montar	nt révisé	1 067 500
1er mai-31 octobre 1993 : prévision	ns de dépenses	2 636 000

147. Conformément à la méthode qui a été proposée pour imputer le coût des postes autorisés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, ces montants correspondent à 8,5 % du coût total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de voyage des membres du personnel civil dans la zone de la Mission.

#### 17. Contributions du personnel

ler mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé	519 20	0
1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses	5 082 00	0

148. Les dépenses du personnel apparaissent en termes net à la rubrique 3 ci-dessus. Les montants indiqués ici correspondent à la différence entre les émoluments bruts et nets, c'est-à-dire les retenues auxquelles sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

#### 18. Recettes provenant des contributions du personnel

1er mai 1992-30 avril 1993 : montant révisé	(519	200)
1er mai-31 octobre 1993 : montant prévu	(5 082	000)

149. Les montants correspondant aux contributions du personnel, qui apparaissent à la rubrique 17 ci-dessus, ont été crédités à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et seront portées au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les Etats Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leur quote-part dans le budget d'ONUSOM II.

# Annexe V

# PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994

# Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Prévisions de dépenses 1er mai au 31 octobre 199	
	(1)	(2)
Personnel militaire		
a) <u>Observateurs militaires</u>		
Indemnité de subsistance (missions)	_	_
Frais de voyage	_	_
Indemnité d'habillement	_	_
	_	_
b) <u>Contingents</u>		
Remboursement des dépenses de persor		
	155 792,0	aux taux stan@add006,0
Détente et loisirs du personnel	2 863,0	5 487,0
Rations	52 690,0	98 089,0
Indemnité journalière	5 519,0	13 147,0
Indemnité de subsistance	220,0	438,0
Déploiement, relève et rapatriem	nent 20 488,0	44 662,0
Total partiel	237 572,0	533 829,0
c) <u>Autres dépenses afférentes aux continger</u>	nts .	
Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	6 300,0	9 000,0
Matériel appartenant aux conting		82 600,0
Total partiel	47 600,0	91 600,0
Total, rubrique 1	285 172,0	625 429,0

		Prévisions de dépenses 1er mai au 31 octobre 1993	Prévisions de dépenses 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994
		(1)	(2)
2.	Police civile	_	_
3.	Personnel civil		
	a) <u>Dépenses de personnel</u>		
	Traitements du personnel internati	ional 10 942,0	33 901,0
	Traitements du personnel local	2 327,0	5 145,0
	Dépenses communes de personnel	6 650,0	21 341,0
	Frais de voyage à destination et en provenance		•
	de la zone de la mission	3 090,0	3 500,0
	Indemnité de subsistance (missions)	7 580,0	22 889,0
	Autres voyages autorisés	424,0	847,0
	Total partiel	31 013,0	87 623,0
	b) Autres dépenses concernant le personnel civil		
	Volontaires des Nations Unies	2 835,0	9 720,0
	Agents contractuels	1 250,0	4 284,0
	Personnel fourni par le Gouvernement	521,0	1 224,0
	Total partiel	4 606,0	15 228,0
	c) <u>Coûts afférents à des conférences</u>	480,0	480,0
	Total, rubrique 3	36 099,0	103 331,0
4.	<u>Locaux</u>		
	Location de locaux	1 686,0	1 848,0
	Travaux d'entretien et d'aménagement	16 200,0	12 600,0
	Eclairage, chauffage, énergie et eau	13 245,0	11 165,0
	Logements préfabriqués	69 985,0	1 500,0
	Total partiel	101 116,0	27 113,0

			Prévisions de dépenses 1er mai au 31 octobre 1993	Prévisions de dépenses 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994
			(1)	(2)
	Remis	e en état des infrastructures	7 000,0	10 500,0
	<u>Opéra</u>	tions de transport		
	Achat	de véhicules	14 683,0	_
	Location	on de véhicules	1 125,0	115,0
	N	Matériel pour ateliers de réparation et d'entretie	n 490,0	1 000,0
		Pièces de rechange, réparations et entretien	3 120,0	4 775,0
		Carburants et lubrifiants	3 854,0	8 830,0
	A	Assurance	1 200,0	2 400,0
		Total partiel	24 472,0	17 120,0
	<u>Opéra</u>	tions aériennes		
	a) <u>Hél</u>	licoptères_		
		Location/affrètement	30 220,0	76 080,0
		Carburants et lubrifiants	5 314,0	14 490,0
		Peinture et déploiement	1 052,0	_
	Total p	partiel	36 586,0	90 570,0
	b)	Avions		
		Location/affrètement	8 248,0	19 500,0
		Carburants et lubrifiants	2 645,0	6 312,0
		Peinture et déploiement	560,0	_
		Total partiel	11 453,0	25 812,0
	c)	Indemnité de subsistance versée aux		
		<u>équipages</u>	_	_
	d)	Autres dépenses		
		Services de contrôle de la circulat	,	_
		Droits d'atterrissage et manutention	n au sol 240,0	480,0
_		Total partiel	2 290,0	480,0
		Total, rubrique 7	50 329,0	116 862,0

		Prévisions de dépenses 1er mai au 31 octobre 1993	Prévisions de dépenses 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994
		(1)	(2)
8.	Transmissions		
	Matériel de transmissions	14 778,0	550,0
	Pièces de rechange et fournitures	2 383,0	2 850,0
	Matériel d'atelier et d'essai	1 077,0	50,0
	Communications (réseaux commerciaux)	810,0	930,0
	Total partiel	19 048,0	4 380,0
9.	Matériel divers		
	Mobilier de bureau	840,0	85,0
	Matériel de bureau	900,0	45,0
	Matériel informatique	2 800,0	220,0
	Groupes électrogènes	6 990,0	180,0
	Matériel d'observation	730,0	40,0
	Réservoirs à essence et débitmètres	2 839,0	140,0
	Equipement des locaux	7 550,0	600,0
	Tentes	550,0	120,0
	Matériel frigorifique	2 212,0	180,0
	Matériel médical	390,0	100,0
	Matériel divers	1 880,0	75,0
	Pièces de rechange, réparations et entretien du		
	matériel	3 400,0	2 100,0
	Matériel d'épuration de l'eau	3 020,0	150,0
	Total partiel	34 101,0	4 035,0
10.	Fournitures et services		
	a) <u>Services divers</u>		
	Vérification des comptes	25,0	60,0
	Services contractuels	4 750,0	5 325,0
	Services et traitements médicaux	280,0	510,0
	Dépenses de représentation	15,0	30,0
	Autres services	800,0	1 800,0
	Total partiel	5 870,0	7 725,0

magasins)

(1) (2)			Prévisions de dépenses 1er mai au 31 octobre 1993	Prévisions de dépenses 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994
Articles de papeterie et fournitures de bureau 880,0 1 200,0 Fournitures médicales 1 570,0 4 500,0 Fournitures sanitaires et de nettoyage 840,0 1 680,0 Abonnements 10,0 25,0 Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies 2 360,0 2 900,0 Matériel pour la défense des périmètres 1 195,0 2 400,0 Autres fournitures diverses (intendance et 2 000,0 5 400,0  Total partiel 8 855,0 18 105,0 Total, rubrique 10 14 725,0 25 830,0  11. Programmes d'information 275,0 660,0  12. Programmes de déminage 8 000,0 7 600,0  13. Programmes de formation d'agents de police 7 500,0 20 492,0  14. Fret aérien et terrestre  Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0 Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0 Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0  16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la			(1)	(2)
Fournitures médicales   1 570,0   4 500,0   Fournitures sanitaires et de nettoyage   840,0   1 680,0   Abonnements   10,0   25,0   Accessoires d'uniforme, drapeaux et   décalcomanies   2 360,0   2 900,0   Matériel pour la défense des périmètres   1 195,0   2 400,0   Autres fournitures diverses (intendance et   2 000,0   5 400,0   Total partiel   8 855,0   18 105,0   Total, rubrique 10   14 725,0   25 830,0   11.   Programmes d'information   275,0   660,0   7 600,0   12.   Programmes de déminage   8 000,0   7 600,0   13.   Programmes de formation d'agents de police   7 500,0   20 492,0   14.   Fret aérien et terrestre   Transport du matériel appartenant aux contingents   18 775,0   3 400,0   Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement   450,0   1 170,0   Fret et camionnage commerciaux   900,0   720,0   15.   Système intégré de gestion   254,0   500,0   16.   Compte d'appui aux opérations de maintien de la		b) Fournitures diverses		
Fournitures sanitaires et de nettoyage		Articles de papeterie et fournitures de bureau	880,0	1 200,0
Abonnements 10,0 25,0 Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies 2 360,0 2 900,0 Matériel pour la défense des périmètres 1 195,0 2 400,0 Autres fournitures diverses (intendance et 2 000,0 5 400,0 Total partiel 8 855,0 18 105,0 25 830,0 Total, rubrique 10 14 725,0 25 830,0 11. Programmes d'information 275,0 660,0 12. Programmes de déminage 8 000,0 7 600,0 13. Programmes de formation d'agents de police 7 500,0 20 492,0 14. Fret aérien et terrestre Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0 Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0 Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0 15. Système intégré de gestion 254,0 500,0 16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la		Fournitures médicales	1 570,0	4 500,0
Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies 2 360,0 2 900,0 Matériel pour la défense des périmètres 1 195,0 2 400,0 Autres fournitures diverses (intendance et 2 000,0 5 400,0 5 400,0		Fournitures sanitaires et de nettoyage	ge 840,0	1 680,0
décalcomanies         2 360,0         2 900,0           Matériel pour la défense des périmètres         1 195,0         2 400,0           Autres fournitures diverses (intendance et 2 000,0         5 400,0           Total partiel         8 855,0         18 105,0           Total, rubrique 10         14 725,0         25 830,0           11. Programmes d'information         275,0         660,0           12. Programmes de déminage         8 000,0         7 600,0           13. Programmes de formation d'agents de police         7 500,0         20 492,0           14. Fret aérien et terrestre           Transport du matériel appartenant aux contingents         18 775,0         3 400,0           Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement         450,0         1 170,0           Fret et camionnage commerciaux         900,0         720,0           Total partiel         20 125,0         5 290,0           15. Système intégré de gestion         254,0         500,0           16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la		Abonnements	10,0	25,0
Matériel pour la défense des périmètres 1 195,0       2 400,0         Autres fournitures diverses (intendance et 2 000,0       5 400,0         Total partiel       8 855,0       18 105,0         Total, rubrique 10       14 725,0       25 830,0         11. Programmes d'information       275,0       660,0         12. Programmes de déminage       8 000,0       7 600,0         13. Programmes de formation d'agents de police       7 500,0       20 492,0         14. Fret aérien et terrestre         Transport du matériel appartenant aux contingents       18 775,0       3 400,0         Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement       450,0       1 170,0         Fret et camionnage commerciaux       900,0       720,0         Total partiel       20 125,0       5 290,0         15. Système intégré de gestion       254,0       500,0         16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la				
Autres fournitures diverses (intendance et 2 000,0 5 400,0 5 400,0				*
Total partiel   8 855,0   18 105,0     Total, rubrique 10   14 725,0   25 830,0     Programmes d'information   275,0   660,0     Programmes de déminage   8 000,0   7 600,0     Programmes de formation d'agents de police   7 500,0   20 492,0     Pret aérien et terrestre			•	2 400,0
Total partiel   8 855,0   18 105,0     Total, rubrique 10   14 725,0   25 830,0     Programmes d'information   275,0   660,0     Programmes de déminage   8 000,0   7 600,0     Programmes de formation d'agents de police   7 500,0   20 492,0     Pret aérien et terrestre		Autres fournitures diverses (in		5 400 O
Total, rubrique 10         14 725,0         25 830,0           11. Programmes d'information         275,0         660,0           12. Programmes de déminage         8 000,0         7 600,0           13. Programmes de formation d'agents de police         7 500,0         20 492,0           14. Fret aérien et terrestre         Transport du matériel appartenant aux contingents         18 775,0         3 400,0           Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement         450,0         1 170,0           Fret et camionnage commerciaux         900,0         720,0           Total partiel         20 125,0         5 290,0           15. Système intégré de gestion         254,0         500,0           16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la			2 000,0	5 400,0
Total, rubrique 10         14 725,0         25 830,0           11. Programmes d'information         275,0         660,0           12. Programmes de déminage         8 000,0         7 600,0           13. Programmes de formation d'agents de police         7 500,0         20 492,0           14. Fret aérien et terrestre         Transport du matériel appartenant aux contingents         18 775,0         3 400,0           Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement         450,0         1 170,0           Fret et camionnage commerciaux         900,0         720,0           Total partiel         20 125,0         5 290,0           15. Système intégré de gestion         254,0         500,0           16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la		Total partiel	8 855,0	18 105,0
12. Programmes de déminage 8 000,0 7 600,0  13. Programmes de formation d'agents de police 7 500,0 20 492,0  14. Fret aérien et terrestre  Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0  Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0  Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0			14 725,0	25 830,0
12. Programmes de déminage 8 000,0 7 600,0  13. Programmes de formation d'agents de police 7 500,0 20 492,0  14. Fret aérien et terrestre  Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0  Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0  Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0		· ·		
13. Programmes de formation d'agents de police 7 500,0 20 492,0  14. Fret aérien et terrestre  Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0  Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0  Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0	11.	Programmes d'information	275,0	660,0
13. Programmes de formation d'agents de police 7 500,0 20 492,0  14. Fret aérien et terrestre  Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0  Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0  Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0	40	December de décrise de	0.000.0	7.000.0
Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0  Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0  Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0	12.	Programmes de deminage	8 000,0	7 600,0
Transport du matériel appartenant aux contingents 18 775,0 3 400,0  Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0  Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0	13.	Programmes de formation d'agents de police	7 500,0	20 492,0
contingents 18 775,0 3 400,0  Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0  Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0  16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la	14.	Fret aérien et terrestre		
Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement 450,0 1 170,0 Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0  16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la			40.775.0	0.400.0
réapprovisionnement 450,0 1 170,0 Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0  16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la			18 775,0	3 400,0
Fret et camionnage commerciaux 900,0 720,0  Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0  16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la		Affretement d'un navire pour le réapprovisionnement	450.0	1 170 0
Total partiel 20 125,0 5 290,0  15. Système intégré de gestion 254,0 500,0  16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la				*
15. Système intégré de gestion 254,0 500,0  16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la		The of samionings commercially	000,0	720,0
16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la		Total partiel	20 125,0	5 290,0
	15.	Système intégré de gestion	254,0	500,0
	16.		2 636,0	7 448,0
17. Contributions du personnel 5 082,0 15 810,0	17.	Contributions du personnel	5 082,0	15 810,0
TOTAL BRUT, rubriques 1 à 17 615 934,0 992 400,0		TOTAL BRUT, rubriques 1 à 17	615 934,0	992 400,0
18. Recettes provenant des contributions du personnel (5 082,0) (15 810,0)	18.	Recettes provenant des contributions du personnel	(5 082,0)	(15 810,0)
TOTAL NET, rubriques 1 à 18 610 852,0 976 590,0	ТОТ	FAL NET, rubriques 1 à 18	610 852,0	976 590,0

#### Annexe VI

# PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### I. PARAMETRES BUDGETAIRES

1. Sauf indication contraire, les prévisions de dépenses pour la période de 12 mois commençant le 1er novembre 1993 sont fondées sur les éléments indiqués dans l'annexe IV.

#### Personnel militaire

2. Les prévisions de dépenses correspondent à 28 000 militaires, tous grades confondus, dont 9 332, tous grades confondus, seront du personnel de soutien logistique. On compte que 1 900 membres des unités de soutien logistique de la FIU seront remplacés par d'autres contingents.

#### II. RESSOURCES NECESSAIRES

Dollars des Etats-Unis

#### 1. <u>Contingents</u>

# a) <u>Coûts standard</u>

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses	155 792 000
1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	372 006 000

3. Les prévisions de dépenses correspondent au remboursement aux gouvernements de la solde et des indemnités de 28 000 membres des contingents sur la base des taux standard actuellement fixés par l'Assemblée générale.

## b) Détente et loisirs du personnel

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses	2 863 000
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	5 487 000

4. Les prévisions de dépenses correspondent à sept jours de congé de détente tous les six mois pour tous les membres des contingents, au taux de 10,50 dollars par jour (4 137 000 dollars) et à d'autres activités de détente (1 350 000 dollars).

#### c) Rations

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses	52 690 000
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	98 089 000

5. Le montant prévu couvrirait les rations de tout le personnel militaire pendant 365 jours, pour un coût de 8,50 dollars par jour. Il couvrirait

également la fourniture d'eau en bouteille pour un coût de 1,5 dollar par ration journalière.

#### d) <u>Indemnité journalière</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 5 519 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 13 147 000

6. Les prévisions de dépenses correspondent au versement d'une indemnité journalière au titre des faux frais à tout le personnel militaire, au taux de 1,28 dollar par jour et par personne.

#### e) Indemnité de subsistance

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 220 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 438 000

7. Le montant prévu correspond au paiement d'une indemnité-logement et d'une indemnité-repas, au taux de 80 dollars par jour, pendant 365 jours à 15 membres des contingents en mission officielle.

#### f) Déploiement, relève et rapatriement des contingents

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 20 488 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 44 662 000

8. Le montant prévu est destiné à couvrir les frais de voyage qui devront être engagés pour assurer la relève, tous les six mois, de 28 000 membres des contingents, pour un coût moyen de 760 dollars par voyage (42 560 000 dollars). Il englobe également les frais de voyage correspondant au rapatriement de 2 500 membres d'unités logistiques (2 millions de dollars) et à cinq voyages pour raisons humanitaires par mois, pour un coût de 1 700 dollars par voyage (102 000 dollars).

## g) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>

#### i) Indemnités en cas de décès ou d'invalidité

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 6 300 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 9 000 000

9. Les prévisions de dépenses correspondent au remboursement aux gouvernements des indemnités que ceux-ci pourront être amenés à verser à leur personnel militaire, sur la base de leurs lois ou règlements nationaux, en cas de décès, de blessure ou de maladie imputable au service à ONUSOM II.

#### ii) <u>Matériel appartenant aux contingents</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 41 300 000
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 82 600 000

10. Ce montant estimatif correspond au paiement aux gouvernements qui fournissent des contingents du matériel dont ils ont doté ces derniers à la demande de l'Organisation des Nations Unies.

# 2. Police civile

11. Il n'est pas prévu de dépenses à ce titre pendant la période considérée.

## 3. Personnel civil

# a) <u>Dépenses de personnel</u>

## i) Traitements du personnel international

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 10 942 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 33 658 000

12. Le tableau des effectifs reste le même que celui de la période immédiatement précédente (voir annexe VII), avec un abattement de 15 % pour tenir compte des vacances de poste.

#### ii) Traitements du personnel local

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 327 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 5 145 000

13. Le montant indiqué représente la rémunération de 556 agents recrutés sur place, établie sur la base du barème des traitements applicables dans la zone de la mission, avec un abattement de 10 % pour tenir compte des postes vacants (4 425 500 dollars). Est également comprise la rémunération de 400 agents locaux qui seront engagés à titre temporaire (720 000 dollars).

#### iii) Dépenses communes de personnel

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 6 650 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 21 341 000

- 14. Les dépenses communes de personnel (personnel international et personnel local) sont calculées à partir des coûts standard établis concernant les coûts salariaux (version 42/94).
  - iv) <u>Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la</u> mission

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 3 090 000
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 3 500 000

15. Le montant indiqué représente le coût du voyage aller retour de 500 personnes de l'effectif international qui devront être relevées.

## v) <u>Indemnité de subsistance (missions)</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 7 580 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 22 889 000

16. Le montant indiqué représente les indemnités de subsistance en mission de la totalité du personnel international, à raison de 85 dollars par personne et par jour.

## vi) <u>Autres voyages autorisés</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 424 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 847 000

17. Le montant indiqué représente huit voyages autorisés par mois entre New York et la zone de la mission, à raison de 7 000 dollars en moyenne par voyage, indemnité de subsistance en voyage comprise. Sont également prévus des voyages autorisés entre la zone de la mission et les pays voisins.

#### b) Autres dépenses concernant le personnel

#### i) Volontaires des Nations Unies

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 835 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 9 720 000

18. Le montant indiqué représente la rétribution de 225 volontaires.

#### ii) Agents contractuels

19. Le montant indiqué représente la rémunération de 85 personnes.

#### iii) Personnel fourni par le Gouvernement

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 521 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 1 224 000

20. Le montant indiqué représente la rémunération de 40 personnes.

#### c) Coûts afférents à des conférences

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 480 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 480 000

21. Le montant indiqué représente les coûts afférents à quatre conférences d'une dizaine de jours chacune.

#### 4. Locaux

## a) Location de locaux

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 686 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépense 1 848 000

22. Le montant indiqué correspond à la location de locaux au quartier général, dans les bureaux de zone et dans les bureaux de liaison.

# b) Entretien et aménagement des locaux

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 16 200 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 12 600 000

23. Le montant indiqué correspond à l'entretien et l'aménagement des camps situés aux quartiers généraux des brigades et dans toutes les zones et sous-zones.

# c) Eclairage, chauffage, énergie et eau

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 13 245 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 11 165 000

24. Le montant indiqué correspond au combustible utilisé par les groupes électrogènes et au coût de l'eau, de l'électricité et autres services.

#### d) Logements préfabriqués

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 69 985 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 1 500 000

25. Le montant indiqué correspond à l'achat d'un nombre limité de logements ainsi que de matériels divers qui pourraient être nécessaires.

## 5. Remise en état des infrastructures

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 7 000 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 10 500 000

26. On a prévu des crédits pour poursuivre le programme de réparation des infrastructures de la Somalie commencé au cours du premier mandat. Ces réparations concerneront essentiellement les installations dans les ports et aéroports, les installations hydrauliques, les ponts et les routes d'accès aux unités militaires de la Mission (6 millions de dollars). Des crédits sont en outre prévus pour assurer au port de Mogadishu des services de remorquage et de pilotage.

#### 6. Opérations de transport

# a) <u>Achat de véhicules</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 14 683 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses -

27. Aucun crédit n'a été prévu pour l'acquisition de nouveaux véhicules au cours du mandat allant du ler novembre 1993 au 31 octobre 1994. On considère que les 681 véhicules civils nécessaires au total auront été achetés dans la phase antérieure ou prélevés sur les surplus d'autres missions.

#### b) Location de véhicules

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 125 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 115 000

28. Des crédits sont prévus pour permettre de louer un minimum de véhicules au cours de la période.

#### c) Matériel pour ateliers de réparation et d'entretien

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 490 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 1 000 000

29. Des crédits sont prévus pour permettre l'achat du matériel de base pour les ateliers qui assureront sur place le service des véhicules de 25 bataillons.

#### d) <u>Pièces de rechange, réparations et entretien</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 3 120 000
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 4 775 000

30. Des crédits sont prévus au titre de l'entretien et des réparations pour 681 véhicules civils et environ 6 000 véhicules militaires.

#### e) Carburants et lubrifiants

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 3 854 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 8 830 000

31. On estime que 7 064 000 gallons (soit environ 26 700 000 litres) de carburant (essence/combustible diesel) d'un prix moyen de 1,25 dollar le gallon (soit environ 0,34 dollar le litre) seront nécessaires pour les 6 681 véhicules militaires et civils.

#### f) Assurance

32. Les estimations de dépenses prévoient une assurance pour responsabilité au tiers d'un coût annuel de 400 dollars par véhicule.

## 7. <u>Opérations aériennes</u>

## a) <u>Hélicoptères</u>

# i) <u>Location/affrètement</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 30 220 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 76 080 000

33. Les ressources demandées doivent permettre de louer 57 hélicoptères, dont 25 hélicoptères de servitude moyens et 8 hélicoptères de transport lourd ainsi que 24 hélicoptères militaires.

## ii) <u>Carburants et lubrifiants</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 5 314 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 14 490 000

34. Les prévisions de dépenses correspondent au coût du carburant consommé par 57 hélicoptères.

#### iii) Peinture et déploiement

1 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 052 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses -

35. Il n'est pas demandé de ressources pour cette période.

#### b) Avions

# i) <u>Location/affrètement</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 8 248 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 19 500 000

36. Des ressources sont prévues pour la location de 15 avions, dont 6 petits porteurs, 1 moyen porteur, 5 avions de moyen tonnage (cargo/passagers) et 3 gros avions-cargos.

# ii) Carburants et lubrifiants

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 645 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 6 312 000

37. Les prévisions de dépenses correspondent au coût du carburant et des lubrifiants pour les appareils susmentionnés.

# c) <u>Indemnité de subsistance versée aux équipages</u>

38. Il n'est pas demandé de ressources pour cette période.

# d) <u>Autres dépenses</u>

# i) <u>Services de contrôle de la circulation aérienne</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 050 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses -

- 39. Il n'est pas demandé de ressources pour cette période.
  - ii) <u>Droits d'atterrissage et manutention au sol</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 240 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 480 000

40. Les frais de manutention au sol sont estimés à 40 000 dollars par mois.

### 8. Transmissions

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 19 048 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 4 380 000

41. Le montant indiqué doit couvrir l'achat de matériel de communications supplémentaire (550 000 dollars), de matériel d'essai et d'atelier (50 000 dollars) et de pièces de rechange et de fournitures (2 850 000 dollars), ainsi que le coût de communications commerciales (930 000 dollars).

## 9. <u>Matériel divers</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 34 101 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 4 035 000

42. Le montant indiqué correspond à l'achat du matériel suivant : équipement des locaux (600 000 dollars), matériel d'observation (40 000 dollars), mobilier et matériel de bureau (130 000 dollars), groupes électrogènes (180 000 dollars), conteneurs pour le carburant et l'eau (140 000 dollars), tentes (120 000 dollars), congélateurs et matériel frigorifique (180 000 dollars), matériel d'épuration de l'eau (150 000 dollars), matériel médical (100 000 dollars), matériel informatique (220 000 dollars), pièces de rechange, réparations et entretien du matériel (2 100 000 dollars) et matériel divers (75 000 dollars).

### 10. Fournitures et services

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 5 870 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 7 725 000

43. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût de la vérification externe des comptes de la Mission (25 000 dollars), de services contractuels tels que blanchissage, nettoyage, retouche de vêtements et coiffeurs, l'entretien et le nettoyage des locaux, y compris l'enlèvement des ordures et le nettoyage des fosses septiques, la distribution de rations, de services de sécurité et d'interprétation et d'autres services contractuels (5 325 000 dollars), le coût des services médicaux et celui des soins lorsque le

traitement ne peut être assuré dans les installations médicales militaires de la Mission (510 000 dollars), les réceptions organisées en l'honneur de notables locaux et de délégations officielles, dans le contexte de visites d'amitié effectuées dans l'intérêt de la Mission (30 000 dollars) et d'autres services divers tels que frais bancaires, droits et honoraires d'avocat, affranchissement du courrier du personnel militaire, demandes d'indemnité et règlements divers (1 800 000 dollars).

### i) Articles de papeterie et fournitures de bureau

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 880 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 1 200 000

44. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût du papier à lettres, des enveloppes, de l'impression de formulaires, des fournitures pour l'enregistrement et la reproduction des documents, du papier et des rubans pour téléscripteur, du papier pour ordinateur, des rubans d'imprimante et autres articles.

## ii) <u>Fournitures médicales</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 570 000 ler novembre 1991-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 4 500 000

45. Le montant prévu à cette rubrique permettra de couvrir le coût des fournitures médicales et dentaires et des vaccins.

### iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 840 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 1 680 000

46. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût des désinfectants et des produits chimiques nécessaires pour entretenir les installations sanitaires et pour assurer des opérations de nettoyage courantes.

### iv) Abonnements

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 10 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 25 000

47. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût d'abonnements à des journaux internationaux et des quotidiens et hebdomadaires locaux ainsi qu'à des indicateurs de compagnies aériennes, des publications de données sur les transmissions et autres publications techniques.

### v) Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 360 000
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 2 900 000

48. Le montant prévu doit permettre d'acheter des articles tels que jeux de médailles, gilets pare-balles, drapeaux et décalcomanies des Nations Unies pour

28 000 membres du personnel militaire ainsi que des uniformes pour les agents du Service mobile et des vêtements de travail pour le personnel technique.

### vi) <u>Matériels pour la défense des périmètres</u>

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 1 195 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 2 400 000

49. Le montant prévu à cette rubrique couvre le coût de l'achat de fil de fer barbelé, gabions, fournitures de déminage et matériels pour les postes de défense et divers autres matériels pour l'installation de postes d'observation, de postes de contrôle et d'autres postes de défense, selon que de besoin.

### vii) Autres fournitures diverses (intendance et magasins)

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 2 000 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 5 400 000

50. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre d'acquérir les articles suivants : recharges d'oxygène et d'acétylène, gaz fréon, gaz butane, fournitures pour emballage et empaquetage, ustensiles de cuisine, articles en papier, jeux de médailles des Nations Unies, couvre-matelas, oreillers et taies d'oreiller, couvertures, draps de lit, jerricanes et articles divers pour un coût estimatif de 400 000 dollars par mois (4 800 000 dollars) et des cartes (600 000 dollars).

# 11. Programmes d'information

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 275 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 660 000

51. Le montant prévu doit permettre de poursuivre l'exécution des programmes entamés pendant le premier mandat, la publication en langue somalie d'un bulletin d'informations quotidien, la réalisation d'émissions radiophoniques locales et d'autres activités d'information sur le terrain et à l'intention du monde extérieur.

### 12. Programmes de déminage

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 8 000 000
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 7 600 000

52. Les prévisions de dépenses doivent permettre de couvrir le coût de la poursuite des programmes de déminage et les dépenses de fonctionnement des services de formation au déminage. L'opération de déminage sera principalement menée dans les périmètres occupés par les unités militaires et le long des routes utilisées par les patrouilles et convois militaires. Le montant prévu doit permettre de conclure des contrats commerciaux de déminage (4 millions de dollars), d'acquérir du matériel de déminage (1 million de dollars), et divers matériels pour les services de formation (800 000 dollars), ainsi que des fournitures et des services (1 800 000 dollars).

### 13. Programmes de formation d'agents de police

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 7 500 000 ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 20 492 000

53. Ce programme a été entamé lors du premier mandat de l'ONUSOM. Les prévisions de dépenses sont destinées à couvrir le coût du rétablissement du système judiciaire, de la remise en activité de deux écoles de police et de la remise en état du système pénitentiaire, de la formation d'agents d'immigration et des douanes et de l'appui à la nouvelle force de police nationale forte de 10 000 hommes au maximum. Les contributions volontaires en nature et en espèces doivent être complétées par des fonds supplémentaires. Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de 70 agents de police internationale dont les services sont requis pour les programmes de formation et de surveillance (2 662 000 dollars), la solde des 10 000 agents de police somalis à raison de 130 dollars par mois (15 600 000 dollars), le réaménagement des postes de police, des services de formation et des prisons (480 000 dollars), l'achat d'uniformes pour 5 000 agents de police (750 000 dollars) et diverses fournitures pour le fonctionnement au jour le jour de 70 postes de police (1 million de dollars).

### 14. Fret aérien et terrestre

### a) Transport du matériel appartenant aux contingents

54. Ces montants correspondent à la mise en place de deux nouveaux contingents de soutien logistique venant remplacer les unités de l'ancienne Force d'intervention unifiée temporairement détachées auprès de l'ONUSOM. On estime qu'il faudra 1 700 000 dollars pour le transport maritime des véhicules et du matériel de chacun des bataillons.

### b) Affrètement d'un navire pour le réapprovisionnement

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 450 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 1 170 000

55. Les montants prévus correspondent à l'affrètement d'un navire qui opérera entre Djibouti et Mombassa et desservira les divers ports de Somalie pour assurer les opérations de réapprovisionnement de la Force. On prévoit deux voyages par mois, à un coût de 45 000 dollars chacun.

# c) Fret et camionnage commerciaux

1er mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses 900 000 1er novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses 720 000

56. Ces montants correspondent aux frais d'expédition et d'enlèvement ne figurant sous aucune autre rubrique, et qui sont estimés à 60 000 dollars par mois pour la période de 12 mois considérée.

### 15. Système intégré de gestion

1er mai-31 octobre 1	993 : prévisions de dépenses	254 000
1er novembre 1993-31	octobre 1994 : prévisions de dépenses	500 000

57. Les montants indiqués correspondent à une part proportionnelle du financement du Système intégré de gestion pour 1993-1994.

### 16. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

1er	mai-31	octobre	1993 :	prévisi	ons	s de dépense	es		2	636	000
1er	novembr	e 1993-3	1 octo	bre 1994	:	prévisions	de	dépenses	7	448	000

58. Ces montants correspondent à 8,5 % du total des dépenses afférentes au personnel civil.

## 17. Contributions du personnel

1er mai-31 octobre 1	993 : prévisions de dépenses	5 08	2 000
1er novembre 1993-31	octobre 1994 : prévisions de dépenses	15 81	0 000

59. Les montants indiqués correspondent à la différence entre les émoluments bruts et nets, c'est-à-dire les retenues auxquelles sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

# 18. Recettes provenant des contributions du personnel

ler mai-31 octobre 1993 : prévisions de dépenses	(5 082 000)
ler novembre 1993-31 octobre 1994 : prévisions de dépenses	(15 810 000)

60. Les montants correspondant aux contributions du personnel, qui apparaissent à la rubrique 17 ci-dessus, ont été crédités à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel, et seront portés au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) de 15 décembre 1955. Les Etats Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leur quote-part du budget d'ONUSOM II.

Annexe VII

TABLEAU D'EFFECTIFS PROPOSE POUR LE PERSONNEL CIVIL

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	Agents du Service mobile et agents des services généraux	Agents du Service de sécurité	Total, personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan local	Total général	Volontaires des Nations Unies	Instructeurs de police	Personnel militaire
Bureaux fonctionnels									
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	36	27	24	87	22	109	7	I	I
Bureau du Commandant de la Force	7	40	I	47	4	61	2	I	ı
Division des affaires politiques	18	13	I	31	15	46	7	l	I
Bureau de coordination des secours humanitaires et du relèvement	20	41	1	34	41	49	œ	1	ı
Information	12	∞	Ι	20	26	46	12	I	ı
Bureau pour le rétablissement de la force de police somalie et la restauration de l'ordre public	ις	22	I	27	10	37	15	30	က
Bureaux de zone et de sous-zone	105	121	18	244	92	339	100	24	15
Total partiel	203	245	42	490	197	289	155	54	18
Division de l'administration									
Directeur de l'administration	16	15	I	31	1	42	7	I	I
Services administratifs	31	108	I	139	92	215	12	I	1
Services techniques	32	188	I	220	272	492	51	I	I
Total partiel	62	311	1	390	359	749	70	1	1
Total	282	556	42	880	556	1 436	225	54	18

									1			A			A	
	SGA	SSG	D-2	P-1	P-5	P-4 P	T T Ps	S Total gé partiel 1re	Agents des Services généraux 1re classe g	Agents des Services généraux	Agents du Service mobile	Agents du Service de sécurité	Total partiel	Total	Agenis des services généraux recrutés localement	Total général
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																
Représentant spécial du Secrétaire général	~	I	I	-	I	_	I	ဗ	-	က	I	ø	12	15	2	17
Représentant spécial adjoint	I	-	I	ī	ı	_	ı	2	<b>-</b>	_	I	I	2	4	_	2
Administrateur en chef	1	1	<del>-</del>	_	1	_	_	4	<del>-</del>	က	1	ı	4	∞	2	10
A. Centre d'opérations	1	1	1	ı	_	7	2	œ	1	က	1	1	ဗ	=	ဗ	14
B. Section d'analyse	I	I	I	I	_	7	1	က	I	2	I	I	2	2	-	9
C. Coordination de la sécurité	I	I	I	Ι	_	_	1	7	I	-	I	16	17	19	က	22
D. Bureau du protocole/des visites	I	I	I	ı	_	1	7	က	<b>-</b>	2	I	I	က	9	2	∞
	1	1	1	1	1	_	1	_	<del>-</del>	-	1	ı	2	က	-	4
F. Bureau de liaison, Nairobi	1	1	-	1	1	_	1	2	<b>-</b>	-	1	1	2	4	4	80
Politique et planification	I	I	<del>-</del>	ı	I	_	1	7	<b>-</b>	-	I	I	2	4	4	80
Conseiller juridique	I	I	I	_	_	ı	ı	2	I	2	I	I	2	4	-	2
Total partiel	-	-	3	3	9	14	8	36	9	21	ı	24	21	87	22	109
Bureau du Commandant de la Force																
Commandant de la Force	I	_	I	I	I	I	က	4	_	I	1	I	_	2	4	6
Personnel d'appui du QG militaire	I	1	1	I	I	ı	ဇ	က	I	39	I	I	39	42	10	52
Total partiel	1	-	1	1	1	1	9	7	-	39	1	1	40	47	14	61
Bureau des affaires politiques																
Directeur	I	I	~	I	I	1	1	<b>←</b>	~	-	I	I	2	က	I	က
Adjoints	1	1	1	_	_	1	1	7	1	2	1	1	7	4	1	4
Spécialiste des affaires politiques	I	I	1	ī	I	2	ı	2	I	က	I	I	က	∞	1	∞
Rapport/analyse	I	I	I	I	_	I	1	_	I	-	I	I	_	7	I	2
Analyse politique	I	I	1	I	I	ဗ	ı	3	I	_	I	I	_	4	I	4
Liaison/personnel itinérant	1	1	1	1	1	7	2	4	1	7	1	I	7	9	I	9
Fonctionnaires des conférences	I	I	I	1	ı	ı	7	7	I	7	I	I	2	4	I	4
Secrétaires/personnel d'appui local	1	I	I	I	I	I	ı	I	I	I	I	I	I	I	15	15
Total partiel	1	1	-	-	2	10	4	18	-	12	ı	1	13	31	15	46

		0	0					Total	Agents des Services généraux	Agents des Services	Agents du Service	Agents du Service de	Total	j	Agents des services généraux recrutés	Total
Bureau de coordination de l'assistance humanitaire	4500	500	25	5					במסקם	generaux		Securite	paire	10 a	OCAIGIL	90 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0
Coordonnateur	I	I	-	I	I	ı	<del>-</del>	-	<del>-</del>	<del>-</del>	I	I	7	က	I	က
Coordonnateur adjoint	I	I	I	_	I	1	ı	_	I	_	I	I	_	7	I	2
Planification et développement	I	I	ı	1	_	က	ı	4	1	2	I	1	2	9	1	9
Elaboration des programmes	I	1	I	I	_	2	1	9	1	4	I	1	4	10	I	10
Gestion (financière) des projets	I	I	I	ı	<del>-</del>	4	1	2	I	က	1	I	က	∞	I	80
Gestion de l'information et des ressources	I	I	I	ı	<b>-</b>	_	_	က	I	2	I	ı	2	2	I	2
Secrétaires/personnel d'appui local	I	1	1	1	1	1	I	1	I	I	I	I	1	15	1	15
Total partiel	ı	ı	-	-	4	13	-	20	-	13	I	ı	41	34	15	49
Bureau de l'information																
Directeur/porte-parole	I	1	1	_	1	1	ı	_	~	I	I	I	_	7	I	2
Fonctionnaire d'information	1	1	1	1	_	1	1	-	1	_	1	1	-	2	1	2
Adjoints	I	I	I	ı	_	7	ı	က	I	က	I	ı	က	9	I	9
Chef des opérations médiatiques	I	I	I	ı	ı	_	I	-	I	-	I	I	-	2	I	2
Opérations médiatiques	I	1	I	1	I	2	4	9	I	2	I	ı	2	80	I	80
Secrétaires/personnel d'appui local	1	Ī	1	1	1	1	1	1	I	I	I	1	I	1	26	26
Total partiel	1	1	1	-	2	2	4	12	-	7	1	1	8	20	26	46
Bureau de la justice et de l'ordre public																
Conseiller principal	1	I	~	ı	1	ı	1	<del>-</del>	-	I	1	1	-	2	I	2
Conseiller adjoint	I	1	ı	-	I	1	ı	-	I	-	I	1	-	7	I	2
Académie d'instruction de la police	I	Ι	I	I	ı	ı	ı	I	I	7	4	Ι	9	9	Ι	9
Prisons	I	I	I	ı	I	1	1	I	I	2	7	ı	4	4	I	4
Personnel judiciaire	1	1	1	1	_	_	1	7	I	2	2	1	4	9	1	9
Conseillers	1	1	1	1	1	_	1	-	1	7	4	1	9	7	1	7
Secrétaires/personnel d'appui local	1	I	I	1	1	ı	1	1	1	1	I	1	1	I	10	10
Total partiel	1	ı	-	-	-	2		2	-	6	12	1	22	27	10	37
-																

	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5 P	P-4	P-3/1 F	Total partiel	Agents des Services généraux 1re classe	Agents des Services généraux	Agents du Service mobile	Agents du Service de sécurité	Total partiel	Total	Agents des services généraux recrutés localement	Total général
Zones																
Directeur	I	I	I	2	I	ı	ı	2	I	I	I	ı	I	5	Ι	Ŋ
Adjoint/Spécialiste des questions politiques (hors classe)	I	I	I	I	2	I	ı	2	I	I	I	ı	I	2	I	2
Coordonnateur des affaires humanitaires	1	I	I	ı	2	1	1	2	I	1	I	I	ı	2	I	2
Spécialiste des affaires humanitaires	1	1	I	ı		25	10	35	1	1	1	1	1	35	1	35
Spécialiste des questions politiques	1	I	I	ı	1	ı	2	2	I	I	1	l	I	2	I	2
Responsable de la sécurité	I	I	I	ı	ı	ı	2	2	I	I	I	2	2	10	I	10
Fonctionnaire d'administration	I	I	I	I	1	ı	ı	I	I	I	2	I	2	2	12	17
Appui logistique/Maintenance	1	I	I	1	1	1	2	2	1	1	10	I	10	15	15	30
Opérateur radio/technicien	1	1	1	1	1	1	Ţ	1	1	1	2	1	2	2	56	31
Fonctionnaire chargé des transports	T	I	I	I	1	I	ı	I	I	I	4	I	4	4	2	6
Conseiller (police)	ı	I	I	I	I	ı	ı	I	I	I	I	I	I	I	I	ı
Liaison militaire	I	I	I	I	I	ı	ı	I	ı	ı	I	ı	I	I	I	ı
Secrétaires	I	I	I	1	1	1	ı	I	2	30	I	ı	35	35	9	14
Total partiel	1	1	1	5	10	25	25	92	5	30	24	5	64	129	64	193
Sous-zones/régions																
Spécialiste des questions politiques chargé de la sous-zone/région	I	I	1	I	1	13	1	13	I	I	I	I	I	13	I	5
Affaires humanitaires	1	I	ı	1	1	13	1	13	I	I	1	I	I	13	I	13
Sécurité	1	I	1	1	1	1	13	13	I	I	1	13	13	26	I	26
Administration	I	I	I	ı	ı	ı	ı	1	I	I	13	I	13	13	13	56
Appui logistique/maintenance	Ι	Ι	I	Ι	ı	ı	_	_	Ι	I	13	Ι	13	4	Ι	14
Responsable des transports	T	I	I	ı	1	1	ī	I	I	I	13	ı	13	13	I	13
Conseiller (police)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	10	10	2	15
Secrétaires	1	1	I	1	1	I		I	1	13	1	1	13	13	13	56
Total partiel	1	1	1	1		26	14	40	1	18	4	13	75	115	31	146
Bureau du chef de l'administration																
Directeur	I	I	-	I	I	1	I	-	-	I	I	I	~	2	I	2
Directeur adjoint	I	I	I	<del>-</del>	I	I	ı	-	Ι	_	I	I	_	7	I	7
Fonctionnaire d'administration principal/Fonctionnaire d'administration	I	I	I	I	-	I	_	7	I	-	I	ı	_	က	I	ю
Responsable de la gestion	1	I	I	ı	I	_	ı	-	I	8	I	ı	7	က	I	က
Groupe chargé de tâches spéciales						_		<del>-</del>		-			<b>-</b>	7		7

									Agents des	Agents	Agents	Agents du			Agents des services	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5 P	P-4 P	P-3/1	Total partiel	Services généraux 1re classe g	des Services généraux	du Service mobile	Service de sécurité	Total partiel	Total	généraux recrutés localement	Total général
Service de la formation	I	I	ſ	1	1	_	က	4	ſ	က	1	1	ო	7	I	7
Bureau de liaison (Nairobi)					_			_		_			_	7	_	3
Bureau de liaison (Mombassa)	I	ı	I	ı	I	<b>—</b>	I	_	I	_	I	ı	_	2	_	က
Bureau de liaison (Djibouti)	1	I	I	1	1	_	1	-	1	~	I	1	-	2	_	е
Vérificateurs des comptes résidents	I	I	1	_	-	_	-	က	1	8	1	1	က	9	I	9
Secrétaires/personnel d'appui local	I	ı	1	1	_	ı	I	I	I	I	I	I	1	ı	∞	80
Total partiel	1		-	-	3	9	2	16	-	14	1	1	15	31	1	42
;																1
Services administratifs	1	ı	ı	-	I	1	1	-	-	~	1	I	2	က	2	2
Section des achats																
Chef de section	I	I	I	1	_	1	ı	_	_	<del>-</del>	I	ı	2	က	I	က
Service des achats (Mogadishu)	I	I	I	1	I	_	2	က	I	4	7	ı	1	4	9	20
Groupe des achats (Nairobi)	1	1	I	1	I	1	_	-	1	ဗ	œ	1	1	12	7	23
Groupe des achats (Mombassa)	1	I	ı	ı	ı	1	_	-	ı	-	က	1	4	2	က	8
Groupe des achats (Djibouti)	I	ı	I	_	I	1	_	-	I	-	က	ı	4	2	က	8
Service des contrats	I	I	I	I	I	_	I	_	I	~	2	I	က	4	က	7
Equipement/fournitures	I	1	I	ı	I	1	_	<del>-</del>	I	9	9	1	12	13	9	19
Approvisionnement alimentaire	ı	I	-	1	I	1	_	-	I	2	4	ı	9	7	က	10
Total partiel	1	1	1	1	-	2	7	10	<b>~</b>	19	33	1	53	63	35	86
Section des finances																
Chef de section	I	1	I	ı	-	ı	1	_	I	2	I	I	7	က	1	ю
Service comptable	I	ı	ı	I	I	_	_	2	I	9	I	ı	9	80	7	10
Compte des opérations	I	I	I	ı	I	1	2	2	I	က	I	I	က	2	2	7
Service du budget	I	I	I	ı	I	_	~	2	I	9	I	I	9	80	2	10
Caissier	I	I	ı	1	I	1	_	<del>-</del>	I	2	I	I	7	က	2	2
Etats de paie	ı	I	ı	ı	ı	<del>-</del>	I	_	I	2	I	I	2	9	ဇ	6
Paiement des vendeurs	1	I	T	1	1	ı	-	-	ſ	4	Ī	1	4	Ω	9	1
Total partiel	1	1	1	1	-	ဗ	9	10	1	28	I	1	28	38	17	55

	SGA 8	SSG	D-2	D-1	P-5 P-	P-4 P-3/1	Total 3/1 partiel	Agents des Services généraux 1re classe	Agents des Services généraux	Agents du Service mobile	Agents du Service de sécurité	Total partiel	Total	Agents des services généraux recrutés localement	Total général
Section du personnel															
2000					•		•		•			•	c		c
Chef de section	I	I	I	I	-	ı	-	I	-	I	I	-	7	I	7
Registres et données	I	I	ı	ı	ı	ı	-	I	-	7	-	က	4	2	9
Personnel international	I	I	I	I	I	_	2 3	I	က	က	I	9	6	4	13
Personnel local	1	1	1	1	1	_	1	1	က	2	1	2	7	9	13
Opérations de zone	I	I	I	I	1	ı	2 2	I	2	2	I	4	9	7	13
Initiation/hien-être du personnel	I	ı	ı	ı		ı		I	۰ -	ı <del>-</del>	I	۰ ،	) (f		5 4
Dossiers	I	I	1	I		·		<del>-</del>	- 8		ı	1 4	) 4	- 8	9
Total partiel	1				-	2	7 10	-	13	-	ı	25	35	22	57
Services techniques	1	1	1	-			-	-	-	1	1	2	3	2	5
Services généraux															
Chef de section	I	I	ı	1	<b>←</b>		-	I	<del>-</del>	-	1	7	က	2	2
Planification et approvisionnement	I	I	1	ı		ı	3	I	7	I	ı	7	2	~	9
Total partiel	1	1	1	1	-		3 4	1	8	-	1	4	80	8	11
Mécanique et maintenance															
Chef de section	I	I	I	ı	<u>-</u>			က	I	I	I	က	2	2	7
Planification/appui	I	I	I	ı	1		3 5	1	-	-	I	-	9	19	25
Service de réparation/maintenance	I	I	_	I	ı	ı		I	I	ည	I	ည	9	69	75
Total partiel	1				-	2	5 8	3		9		6	17	06	107
Voyage/logement															
Chef de service	I	I	I	I	I	_	-	I	-	I	I	-	2	-	က
Service des voyages	I	I	ı	ı	1	ı	1	I	က	I	I	ო	4	2	9
Contrôle des déplacements	I	ı	ī	ı	İ	ı	 	I	2	I	I	2	2	က	2
Contrôle des opérations aériennes	I	ı	ı	ı	ı	ı	1	1	1	2	1	2	က	က	9
Service de sécurité de l'aviation	I	1	ı	ı	ı		2 3	I	5	_	I	ო	9	I	9
Restauration/logement	I	I	I	ı		ı	_	7	Ξ	က	I	16	17	I	17
Appui aux camps	I	I	I	I		ı	_	I	I	I	I	I	<del>-</del>	7	∞
Total partiel	-					2	6 8	2	19	9	1	27	35	16	51

	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4 P-	P-3/1 p	Total g	Agents des Services généraux 1re classe g	Agents des Services généraux	Agents du Service mobile	Agents du Service de sécurité	Total partiel	Total	Agents des services généraux recrutés localement	Total général
Gestion du contrôle du matériel																
Chef de service	I	I	I	I	I	_	I	_	I	က	I	I	ო	4	I	4
Réception et inspection	I	I	~	ı	I	· 1	_	-	I	9	2	ı	=	12	7	19
Comité de contrôle du matériel/demandes d'indemnités	I	I	I	<b>←</b>	I	ı	_	-	I	œ	4	I	12	13	I	13
Inventaire du matériel	I	I	I	I	I	I	_	_	I	က	_	ı	4	2	16	21
Total partiel		1	1		1	-	3	4	1	20	10	1	30	34	23	22
Enregistrement/courrier et économat																
Chef de service	I	I	I	ı	I	<b>←</b>	I	_	I	ı	1	I	I	~	_	7
Opérations de l'économat	1	1	1	I	I	1	_	-	I	_	I	1	_	2	က	2
Service du courrier/valise diplomatique	T	I	I	_	I	1	ı	I	-	-	1	I	7	7	9	∞ :
Enregistrement/archives	I	I	I	I	I	ı	1	I	-	ო	I	I	4	4	ဖ	10
Total partiel				1	1	1	-	2	2	5	1	1	7	6	16	25
Section des communications																
Chef de section	I	I	I	ı	~	ı	ı	_	_	1	_	ı	2	ო	I	ю
Service technique/atelier radio	1	1	I	ı	1	1	1	I	I	1	16	1	16	16	14	30
Service radio/télégraphie	I	1	ı	ı	I	ı	ı	I	I	I	16	I	16	16	10	56
Service TEI	1	1	1	1	1	1	1	1	1	l	2	ı	2	2	2	10
Fournitures/provisions	I	1	I	I	I	1	I	I	I	I	2	I	2	2	4	თ
Total partiel	1	1	1	1	_	1	1	-	1	1	43	1	44	45	33	78
Section des transports																
Chef de section	I	I	-	I	-	1	1	-	I	_	-	I	7	က	ı	က
Directeur du service des essences	I	I	I	ı	I	1	ı	I	I	7	2	I	4	4	2	6
Service de distribution	1	1	1	ı	ı	ı	1	1	I	2	4	Ι	9	9	33	39
Inventaire/contrôle	1	_	1	_	I	1	1	1	1	2	7	ı	6	6	I	စ
Provisions	T	1	I	ı	ı	1	I	I	I	7	4	I	9	9	80	4
Ateliers	I	I	I	ī	I	ı	I	I	I	5	56	I	28	28	40	89
Total partiel	1	1	1	1	-		1	-	1	1	44	ı	55	99	86	142
Système intégré de gestion	I	I	I	I	I	_	7	ო	I	2	2	ı	10	13	ю	16
Total général	-	2	7	15	35 115		107	282	29	288	239	42	969	880	556	1 436

Annexe VIII

## DEPENSES DE PERSONNEL CIVIL ET DEPENSES CONNEXES A PREVOIR

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

		Co	ûts standard ann	uels	Coûts	estimatifs pour six	x mois	
PARTIE I	Nombre de personnes	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Indemnité de subsistance (missions)
Fonctionnaires internationaux :								
Secrétaire général adjoint	1	122,4	48,6	59,5	61,2	24,3	29,8	15,7
Sous-Secrétaire général	2	111,0	46,6 44,1	59,5 52,2	111,0	24,3 44,1	29,6 52,2	31,3
D-2	7	99,2	39,4	52,2 44,7	347,2	137,9	52,2 156,5	109,6
D-2		99,2		,	695,3		303,8	234,9
P-5	15 35	,	36,8	40,5		276,0	,	,
P-5 P-4		84,7	33,6	35,5	1 482,3	588,0	621,3	548,1
	115	73,1	29,0	28,4	4 203,3	1 667,5	1 633,0	1 800,9
P-3	107	60,9	24,2	21,2	3 259,2	1 294,7	1 134,2	1 675,6
P-2	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agents du Service mobile	239	48,5	46,3	18,8	5 795,8	5 532,9	2 246,6	3 742,7
Agents des services généraux (1re classe)	29	45,9	18,2	19,1	665,6	263,9	277,0	454,1
Agents des services généraux	000	24.4	42.5	40.5	4.040.4	4.044.0	4 000 0	4.540.4
(autres classes)	288	34,1	13,5	12,5	4 910,4	1 944,0	1 800,0	4 510,1
Service de sécurité	42	38,3	15,2	14,8	804,3	319,2	310,8	657,7
Total (brut)	880				22 334,6	12 092,5	8 565,2	13 780,7
Moins :								
Postes vacants (45 %)					(10 050,4)	(5 442,5)	(3 854,2)	(6 200,7)
Ajustement <sup>a</sup>					(1 342,2)	, , ,	, , ,	, ,
Total (net)					10 942,0	6 650,0	4 710,0	7 580,0
Personnel recruté localement :								
Total (brut)	556	8,8		1,7	2 458,6	282,6	463,4	_
Moins :								
Postes vacants (20 %)		_		_	(491,7)	(28,3)	(92,7)	_
Total (net)					1 966,9	254,3	370,7	
Total, fonctionnaires internationaux et								
personnel recruté localement	1 436				12 908,9	6 904,3	5 080,7	

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> L'ajustement représente la réduction opérée pour tenir compte du fait que les fonctionnaires affectés à des missions n'ont pas droit à l'ajustement de poste.

		Co	ûts standard ann	nuels	Coûts	estimatifs pour si	x mois	
PARTIE II	Nombre de personnes	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Indemnité de subsistance (missions)
E. discontinuitation of a con-								
Fonctionnaires internationaux :	4	407.0	50.7	50 F	407.0	50.7	F0 F	20.0
Secrétaire général adjoint	1	127,8	50,7	59,5	127,8	50,7	59,5	30,6
Sous-Secrétaire général	2	115,9	46,0	52,2	231,8	44,1	104,4	61,2
D-2	7	104,6	41,5	45,3	732,2	137,9	317,1	214,2
D-1	15	97,7	38,8	41,1	1 465,5	276,0	616,5	459,0
P-5	35	89,2	35,4	36,0	3 122,0	588,0	1 260,0	1 071,0
P-4	115	77,1	30,6	28,8	8 866,5	1 667,5	3 312,0	3 519,0
P-3	107	64,1	25,4	21,5	6 858,7	1 294,7	2 300,5	3 274,2
P-2	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agents du Service mobile	239	49,6	47,3	19,1	11 854,4	5 532,9	4 564,9	7 313,4
Agents des services généraux (1re classe)	29	48,0	19,1	20,3	1 392,0	263,9	588,7	887,4
Agents des services généraux (autres classes)	288	35,7	14,2	13,3	10 281,6	1 944,0	3 830,4	8 812,8
Service de sécurité	42	40,1	15,9	15,8	1 684,2	319,2	663,6	1 285,2
Total (brut)	880				46 616,7	25 107,0	17 617,6	26 928,0
Moins :								
Postes vacants (15 %)					(6 992,5)	(3 766,1)	(2 642,6)	(4 039,2)
Ajustement <sup>a</sup>					(5 722,8)	(= ==, ,	( - ,-,	( 333, )
Total (net)					33 901,4	21 341,0	14 975,0	22 888,8
Personnel recruté localement :								
Total (brut)	556	8,8	_	1,7	4 917,3	_	926,8	_
Moins :								
Postes vacants (10 %)		_		_	(491,7)	_	(92,7)	
Total (net)					4 425,5		834,1	22 888,8
Total, fonctionnaires internationaux et								
personnel recruté localement	1 436						15 809,1	

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> L'ajustement représente la réduction opérée pour tenir compte du fait que les fonctionnaires affectés à des missions n'ont pas droit à l'ajustement de poste.

DOTATION EN VEHICULES

Type de véhicule	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	Commandant de la Force et quartier général de la Force	Affaires politiques	Affaires humanitaires	Information	Affaires de police	Services administratifs	Services techniques	Mécanique et maintenance	Voyages/ logement	Enregistrement et courrier	Section des transmissions	Section des transports	Service automobile	Réserve de la Force	Bureaux de zones	Ports et aéroports	Total
Berlines:																		
Lourdes	5	-	-	-	ı	-	-	1	I	1	ı	I	1	က	ı	ı	ı	13
Moyennes	က	1	-	-	-	-	2	2	-	1	1	1	1	2	1	2	1	22
Légères	က	9	2	2	2	ဇ	41	е	2	ဇ	ဇ	5	2	ı	ı	2	2	63
A blindage	-	-	1	1	I	I	1	1	1	ı	1	I	1	2	ı	ı	ı	4
Véhicules tout terrain à 4 roues motrices	10	57	2	N	4	15	1	4	7	S	-	ω	13	30	40	49	۲	260
Cars:																		
Légers	I	18	ı	I	2	2	16	2	4	2	4	2	2	15	ı	18	7	106
Moyens	ı	15	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	80	1	2	2	30
Camions:				ı														
De transport légers	ı	2	ı	ı	ı	ı	41	9	9	9	4	4	ø	4	12	7	2	80
De transport moyens	ı	1	ı	ı	ı	ı	2	I	2	2	ı	2	ø	4	9	18	2	20
De transport lourds	I	ı	ı	ı	I	ı	I	I	I	I	ı	I	ю	ю	-	ı	I	7
Ambulances	ı	1	1	ı	ı	1	1	ı	ı	1	1	1	1	2	1	2	2	12
Grues	I	ı	I	I	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	-	-	I	ı	ı	ı	2
Citemes (carburant)	I	ı	ı	I	ı	1	ı	I	I	ı	ı	I	-	ю	4	1	ı	80
Citernes (eau)	ı	ı	ı	ı	I	ı	ı	ı	I	I	ı	I	-	е	4	ı	ı	80
Véhicules de dépannage légers	1	1	1	1	1	ľ	1	1	I	1	1	1	2	1	1	4	1	9
Véhicules de dépannage lourds	I	1	I	I	I	I	1	1	1	I	I	1	4	I	I	4	7	10
Total	22	100	9	9	12	52	99	17	20	21	12	25	47	82	29	124	59	681

 $\underline{\text{Annexe X}}$  RECAPITULATION DES BESOINS EN VEHICULES

Description	Nombre de véhicules	Coût unitaire	Total
		(Dollars)	(Dollars)
Berlines à blindage de protection	4	151 000	604 000
Berlines lourdes	13	22 000	286 000
Berlines moyennes	22	17 000	374 000
Berlines légères	63	12 000	756 000
Véhicules tout terrain légers à 4 roues motrices	260	20 500	5 330 000
Minibus	106	9 200	975 000
Cars moyens (30 places)	30	28 000	840 000
Camions de transport légers	80	12 000	960 000
Camions de transport moyens	50	45 000	2 250 000
Camions de transport lourds	7	60 000	420 000
Camions-grues lourds	2	225 000	450 000
Ambulances à 4 roues motrices	12	33 000	396 000
Camions-citernes (carburant), 3 000 litres	8	65 000	520 000
Camions-citernes (eau), 5 000 litres	8	65 000	520 000
Camions de dépannage légers	6	30 000	180 000
Camions de dépannage lourds	10	55 000	550 000
Total:	681		15 411 000
Remorques citernes (eau)	30	2 500	75 000
Motos	10	2 000	20 000
Chariot élévateur	5	50 000	250 000
Total sur la base du coût intégral			15 756 000
Moins:			
Véhicules tout terrain à 4 roues motrices (déjà achetés)	80	1 640 000	
Minibus <sup>a</sup>	106	975 000	
Ambulances <sup>a</sup>	4	132 000	
Motos <sup>a</sup>	10	20 000	(2 767 000)
Total partiel			12 989 000
Ajouter : Fret (12 %)			1 694 000
Coût total (net)			14 683 000

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Matériel de surplus.

Annexe XI

# RECAPITULATION DES BESOINS EN HELICOPTÈRES

Nombre d'unités	Type d'appareil	Nombre total d'appareils/mois	Coût de location mensuel total, par appareil	Coût de location estimatif de base	Consommation estimative de carburant	Dépenses estimatives de carburant	Dépenses de peinture et de positionnement	Total
			(Dollars)	(Dollars)	(Gallons	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars
25	Hélicoptère de manoeuvre MI- 17	115	000 09	000 006 9	1 725 000	2 156 500	362 000	9 418 500
∞	Hélicoptère transporteur de charges lourdes MI-26	32	245 000	7 840 000	1 800 000	2 250 000	360 000	10 450 000
9	Hélicoptères de manoeuvre (militaires) AB-205	36	175 000	000 000 9	126 000	157 500	l	6 457 500
9	Hélicoptères tactiques (militaires) Puma	1 800 <sup>a</sup>	2 300 b	4 140 000	270 000	337 500	I	4 777 500
ဖ	Hélicoptères tactiques (militaires) Gazelle	1 800 <sup>a</sup>	800 b	1 440 000	000 06	112 500	I	1 552 500
9	Hélicoptères tactiques MI-24	1 200 <sup>a</sup>	3 000 b	3 600 000	240 000	300 000	330 000	4 230 000
	Total (arrondi)			30 220 000	4 251 000	5 314 000	1 052 000	36 586 000

<sup>a</sup> Appareils/heures.

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> Coût horaire.

RECAPITULATION DES BESOINS EN AVIONS

Nombre d'unités	Type d'appareil	Nombre total d'appareils/mois	Coût de location mensuel total, par appareil	Coûts de location estimatif de base	Consommation estimative de carburant	Dépenses estimatives de carburant	Dépenses de peinture et de positionnement	Total
			(Dollars)	(Dollars)	(Gallons)	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
က	Cargos lourds L-100	14,3	298 750	4 272 000	804 375	1 005 469	165 000	5 442 469
ις	Cargos moyens (AN-32), y compris l'indemnité de l'équipage, à raison de 12 600 dollars par mois	26,0	73 000	1 974 000	910 000	1 137 500	185 000	3 296 500
~	Avions de passagers moyens (F-27)	0,9	119 000	714 000	210 000	262 500	2 000	981 500
7	Avions de passagers légers (Citation-II)	12,0	43 800	526 000	72 000	000 06	37 000	000 829
7	Avions de passagers légers (Cessna, Caravan C-208)	11,0	39 300	432 000	000 99	82 500	84 000	598 500
7	Avions de passagers légers (type B-200 ou analogues)	0,0	55 000	330 000	54 000	67 500	84 000	481 500
	Total (arrondi)			8 248 000	2 116 375	2 645 000	260 000	11 453 000

 $\underline{\text{Annexe XIII}}$  RECAPITULATION DES BESOINS EN MATERIEL DE TRANSMISSIONS

Description	Nombre d'unités	Coût unitaire	Coût total
		(Dollars)	(Dollars)
VHF :			
Système de communication 800 mhz			
(12 canaux)	1	200 000	200 000
Autocommutateurs portatifs pour le			
service radiotéléphonique mobile			
du système de communication	800	1 000	800 000
Stations fixes pour le système de communication	20	2 000	40 000
Stations mobiles pour le système de	20	2 000	40 000
communication	40	2 000	80 000
Appareils mobiles	1 500	2 000	3 000 000
Répéteurs	70	10 000	700 000
Stations fixes	200	2 000	400 000
Walkies-talkies	2 000	500	1 000 000
Antennes	270	1 000	270 000
Total partiel			6 490 000
MATERIEL HF:			
Récepteurs voix/données HF/BLU 1 kw	10	40 000	400 000
Radios mobiles	200	8 000	1 600 000
Stations fixes	20	6 000	120 000
Antennes	30	4 000	120 000
Connexions	10	1 000	100 000
Total partiel			2 340 000
MATERIEL SATELLITE :			
Station (VSAT) centrale	1	400 000	400 000
VSAT de réserve	10	100 000	1 000 000
Matériel supplémentaire	. •		. 300 000
INMARSAT type A	10	35 000	350 000
INMARSAT type C	10	15 000	75 000
Station de contrôle des indicateurs	-		
de position (GPS)	5	15 000	150 000
Récepteurs GPS	160	1 000	160 000
Total partiel			2 160 000

Description	Nombre d'unités	Coût unitaire	Coût total
		(Dollars)	(Dollars)
MATERIEL TELEPHONIQUE :			
Standard électronique	1	200 000	200 000
Central téléphonique moyen	13	25 000	325 000
Téléphones ruraux	60	6 000	360 000
Antennes	100	1 000	100 000
Commutateurs de télécopie	1	50 000	50 000
Total partiel			1 035 000
MATERIEL HF :			
Lecteur de page/télécopie	60	1 000	60 000
Matériel voix/télécopie protégé	20	15 000	30 000
Total partiel	20	6 000	360 000
MATERIELS DIVERS :			
UPS, 10 kva	15	10 000	150 000
Pylônes d'antenne	100	5 000	500 000
Abris pour le matériel	30	10 000	300 000
Chargeurs de batteries	200	200	40 000
Balises radioélectriques	200	20 000	400 000
Total partiel			1 390 000
Total			13 775 000
Fret (à raison de 12 %)			1 653 000
Total des besoins			15 428 000

-----